CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7e Législature

SECONDE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1980-1981

(11e SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

2e Séance du Mardi 15 Septembre 1981.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

1. — **Fixation de l'ordre du jour** (p. 1060).
2. — **Représentation de l'Assemblée nationale au sein d'un organisme extraparlementaire** (p. 1061).
3. — **Suite de la discussion et vote sur la motion de censure** (p. 1061).

Discussion générale (*suite*).

MM. Royer,
René Souchon,
Destrade,
Mmes Cacheux,
Gaspard.

PRÉSIDENCE DE M. PIERRE GUINOT

MM. Bigeard,
Labazée,
Chapuis,
Fleury,
Desgranges,
Valroff,
Rossinot,
Pesce,
Oehler,
Cabé,
Mme Chaigneau.

Clôture de la discussion générale.

M. Mauroy, Premier ministre.

Vote sur l'ensemble (p. 1076).

Explications de vote :

MM. Lajoinie,
Joxe,
Jacques Blanc, le Premier ministre,
Zeller,
Emmanuel Aubert.

Scrutin public à la tribune.

Suspension et reprise de la séance (p. 1083).

Proclamation du résultat du scrutin.

La motion de censure n'est pas adoptée.

M. Labarrère, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

4. — **Dépôt d'une proposition de loi organique** (p. 1083).
5. — **Dépôt d'une proposition de résolution** (p. 1083).
6. — **Ordre du jour** (p. 1083).

PRESIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

La séance est ouverte à vingt et une heures trente.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

FIXATION DE L'ORDRE DES TRAVAUX

M. le président. L'ordre du jour des séances que tiendra l'Assemblée jusqu'à la fin de la session extraordinaire se trouve ainsi établi :

Ce soir :

Suite de la discussion et vote sur la motion de censure jointe à la demande d'interpellation de M. Labbé.

Demain, mercredi 16 septembre, à quinze heures et vingt et une heures trente :

Projet portant abrogation de la loi du 21 juillet 1980 sur l'enseignement supérieur.

Jeudi 17 septembre, à quinze heures et vingt et une heures trente, et vendredi 18 septembre, à neuf heures trente, quinze heures et vingt et une heures trente :

Projet portant abolition de la peine de mort ;

Proposition, adoptée par le Sénat, tendant à compléter l'article L. 222-1 du code du travail, relative au 8 mai.

Mardi 22 septembre, à seize heures et vingt et une heures trente :

Projet, adopté par le Sénat, relatif aux procédures d'apurement du passif des entreprises ;

Projet, adopté par le Sénat, érigeant en commune l'ensemble urbain du Vaudreuil ;

Projet, adopté par le Sénat, relatif au recul de la limite d'âge pour le départ en retraite des fonctionnaires de l'Etat, parents d'enfants adultes handicapés.

Mercredi 23 septembre, à quinze heures et vingt et une heures trente :

Eventuellement, suite de l'ordre du jour de la veille.

Jeudi 24 septembre, à quinze heures et vingt et une heures trente :

Projet, déposé au Sénat, relatif aux radios privées locales ;

Eventuellement, deuxième lecture du projet portant abrogation de la loi du 21 juillet 1980 sur l'enseignement supérieur.

Vendredi 25 septembre, à neuf heures trente, quinze heures et vingt et une heures trente :

Suite de l'ordre du jour de la veille.

Mardi 29 septembre, à neuf heures trente, seize heures et vingt et une heures trente :

Deuxième lecture du projet érigeant en commune l'ensemble urbain du Vaudreuil ;

Deuxième lecture du projet relatif aux procédures d'apurement du passif des entreprises ;
Deuxième lecture du projet relatif au recul de la limite d'âge pour le départ en retraite des fonctionnaires de l'Etat, parents d'enfants adultes handicapés ;
Projet, déposé au Sénat, relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France ;
Projet, déposé au Sénat, relatif à l'emploi d'étrangers en situation irrégulière ;
Projet, déposé au Sénat, relatif aux associations dirigées par des étrangers.

Mercredi 30 septembre :

Deuxième lecture du projet relatif aux radios privées locales ;
Deuxième lecture du projet portant abolition de la peine de mort ;
Deuxième lecture de la proposition tendant à compléter l'article L. 222-1 du code du travail, relative au 8 mai.

Jeudi 1er octobre :

Deuxième lecture des trois projets relatifs aux étrangers ;
Navettes diverses.

— 2 —

REPRESENTATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE AU SEIN D'UN ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

M. le président. J'ai reçu de M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, une demande de désignation de deux membres chargés de représenter l'Assemblée nationale au sein du comité de gestion du fonds de soutien des hydrocarbures.

En application de l'article 26 du règlement et conformément au texte constitutif de cet organisme, j'invite la commission des finances, de l'économie générale et du Plan et la commission de la production et des échanges à désigner chacune un candidat et à faire connaître son nom à la présidence au plus tard le 16 septembre, à dix-huit heures.

A l'expiration de ce délai, les candidatures seront affichées et publiées au *Journal officiel*. La nomination prendra effet dès cette dernière publication ; elle sera communiquée à l'Assemblée au cours de la première séance qui suivra.

— 3 —

SUITE DE LA DISCUSSION ET VOTE SUR LA MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion et le vote sur la motion de censure jointe à la demande d'interpellation de M. Labbé et déposée par M. Labbé et cinquante-huit membres de l'Assemblée.

Cet après-midi, l'Assemblée a commencé d'entendre les orateurs inscrits dans la discussion générale.

Dans la suite de cette discussion, la parole est à M. Royer.

M. Jean Royer. Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, le débat de ce soir n'est pas qu'un choc entre majorité et opposition. Il témoigne de l'immense intérêt que nous portons à ceux qui n'ont pas ou qui n'ont plus de travail. Le chômage, véritable mutilation de celui qui le subit, entraîne la désespérance et souvent même la délinquance.

Nous sommes profondément pénétrés de la portée du présent débat. C'est pourquoi je souhaite l'aborder sans complexes et avec la volonté — répondant à M. Jospin — de l'enrichir.

Sans complexes : je suis de ceux qui ont soutenu la Ve République, ses institutions — grâce auxquelles votre pouvoir, monsieur le Premier ministre, est installé avec cohérence et avec force — et aussi l'œuvre immense qu'elle a accomplie dans les domaines industriel, agricole, urbanistique, éducatif, tout en assurant l'indépendance et le rayonnement de la France. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Par conséquent, nous n'avons pas à regretter d'avoir participé à fond depuis vingt-trois ans à l'exercice de ses institutions.

M. Antoine Gissinger. Très bien !

M. Jean Royer. Nous voulons nous inspirer de ce qu'elles ont produit de meilleur pour fonder aujourd'hui soit les jugements, soit les suggestions que nous apportons dans le débat.

Si vous me le permettez, monsieur le Premier ministre, je suivrai votre plan : tout d'abord, l'emploi et la croissance, ensuite le partage du travail.

L'emploi et la croissance. Vous avez raison d'estimer que, pour créer des emplois nombreux et définitifs, il convient de relancer la croissance. Mais peut-on vraiment la relancer ? Et par quels moyens ?

Il faut en premier lieu se pencher sur le sort des entreprises, mériter leur confiance et susciter de leur part un supplément de dynamisme.

On peut mériter leur confiance par des assurances, par des paroles certes, mais aussi par des actes bien adaptés à leurs besoins. Les petites et moyennes entreprises ont besoin de commandes, de facilités de trésorerie et d'un allégement de leurs charges sociales et fiscales.

M. Antoine Gissinger. Fort bien !

M. Jean Royer. Voilà ce qu'elles demandent très simplement depuis des années. On y a répondu parfois par des procédures complexes, lourdes, souvent inefficaces.

Je citerai plusieurs mesures qui pourraient permettre de susciter cette confiance à même de créer des emplois aussi bien dans les zones rurales que dans les villes moyennes ou dans les grandes villes.

Il faudrait porter le seuil à partir duquel les charges sociales et fiscales sont plus lourdes d'un effectif de dix employés à un effectif de vingt-cinq employés. Si vous le faisiez, tout naturellement, vous inciteriez des artisans, des petits entrepreneurs à créer spontanément des emplois, tout en conservant leur liberté de gestion, c'est-à-dire à étendre leur entreprise sans risque de désordre ou dans l'aventure. Voilà une mesure importante.

M. François Grussenmeyer. Très juste !

M. Jean Royer. La deuxième consisterait à développer les sociétés de caution mutuelle dont l'intervention permet de diminuer les risques encourus par les banquiers et, par conséquent, de réduire les taux d'intérêt pratiqués par les banques.

En troisième lieu, sans attendre la réforme fiscale qui répartira différemment l'impôt entre les collectivités territoriales et l'Etat, vous devriez abaisser, par un premier contingent d'apport financier, la taxe professionnelle. Ce serait très bien ressenti.

Enfin, pour toute la politique des investissements, pourquoi, même si vous nationalisez les banques, ne pas procéder, à côté du secteur bancaire, à une extension radicale et importante du Fonds de développement économique et social ? Vous avez eu le mérite — je vous le reconnais — d'avoir mis cinq milliards de francs supplémentaires du F.D.E.S. dans l'économie. Ce fonds, avec les taux d'intérêt qu'il pratique, constitue un port en eau calme pour les petits de l'économie française qui affrontent les tempêtes monétaires du large.

M. Jean-Guy Branger. Très bien !

M. Jean Royer. C'est avec de tels taux que vous leur permettrez de réaliser leurs investissements qui étaient en perte de vitesse — c'est vrai — depuis deux ans, mais dont il faut à tout prix remonter le niveau si l'on veut améliorer la compétitivité des entreprises. Au demeurant, pourquoi ne pas distribuer les crédits du F.D.E.S. non pas par le canal bancaire mais directement aux guichets de nos trésoreries générales dans les départements ? Bref, pourquoi ne pas faire de ce fonds un organisme abondant et décentralisé ?

Voyons maintenant les grandes entreprises, nationales et multinationales, celles que vous accusez, parfois à juste titre, d'occuper des positions dominantes sur le marché, et ainsi de fausser les règles de la concurrence.

Vous allez trop loin : je vous le dis en toute bonne foi, sans faire de querelle d'école, en me situant au ras des réalités humaines, techniques et industrielles.

Vous allez trop loin, d'abord parce qu'il n'était pas nécessaire de prononcer l'appropriation collective de ces sociétés pour les contrôler. On pouvait très bien envisager que l'Etat participe à leur capital. On pouvait très bien étendre la notion de société d'économie mixte à celle de société d'économie mixte de production. La S.N.C.F. est une société d'économie mixte. Et l'on pouvait très bien répartir, en les faisant coopérer, le capital d'Etat et le capital privé de telle façon que le droit de contrôle sur les investissements, sur les prix, sur l'existence d'un minimum de concurrence puisse s'exercer sans dépenser autant que vous allez le faire pour vous approprier ces entreprises. Bref, il y avait là un réformisme favorable à la concurrence, qui aurait préservé le dynamisme des grandes entreprises dont nous avons besoin dans les secteurs clés de notre économie, même pour conquérir des marchés extérieurs.

Cela vous aurait fait échapper à un autre danger que je pressens et qui concerne la gestion de ces entreprises. La doctrine n'est pas établie et oscille entre une autogestion de fait et une forme d'étatisation que l'on retrouve à travers

la composition des conseils d'administration, avec une action de l'Etat sur les prix, sur les crédits, sur les investissements. Ces entreprises nationales n'auront pas une gestion suffisamment claire et il y aura le mélange à la base d'un pouvoir politique et d'un pouvoir syndical qui risque d'entraîner des perturbations, de diminuer la productivité et la rentabilité.

Il est incontestable que, lorsque la politique entre dans le syndicalisme, le dynamisme sort des entreprises qui sont les victimes de cette confusion des genres. Même si les grandes entreprises nationales actuelles organisent des rapports syndicaux et des rapports contractuels avec l'Etat qui sont intéressants, il n'en est pas moins vrai que votre programme est encore trop flou pour qu'on ne puisse pas en craindre l'application future.

Vous êtes allé trop loin et vous devriez dans ce domaine écouter les conseils de pondération de l'opposition, réfléchir profondément à des solutions de substitution. Nous pourrons, mes chers collègues, retrouver ces grandes idées dans le prochain débat sur les nationalisations.

Si l'on veut créer un climat de confiance, il faut favoriser l'esprit de coopération, alors que nous sommes dans une société où l'on a trop tendance à faire du conflit le moteur de l'action, à spécialiser et à découper en un très grand nombre de catégories.

Ainsi, comment allez-vous lutter contre l'inflation des prix sans aboutir à la taxation dont vous menacez les abus commis par certains commerçants ? Mais où sont les abus ? A partir de quel moment les constate-t-on ? Personnellement, je suis hostile à la taxation.

La taxation est un instrument de rétorsion dans une économie de pénurie. Elle ne convient pas à une économie d'abondance.

M. Antoine Gissinger. Très bien !

M. Jean Royer. Si vous voulez éviter la taxation et favoriser en même temps les intérêts des consommateurs, pratiquez carrément, monsieur le Premier ministre, une véritable politique contractuelle ! Une fois par an ou plusieurs fois, si l'état économique l'imposait, vous pourriez susciter des contrats annuels ou pluriannuels entre les producteurs industriels et agricoles, d'une part, les grossistes et les détaillants, d'autre part, ainsi que, demain ou après-demain, les sections de consommateurs qui pourraient être installées dans les chambres de commerce et d'industrie, dans les chambres de métiers ou dans les chambres d'agriculture. Ces contrats — en attendant que le service de la concurrence et de la consommation puisse aider à les préparer grâce aux informations données sur le marché — ne seraient pas contraires à la concurrence. On fixerait, selon les qualités, des fourchettes de prix. On déterminerait les éléments financiers correspondant aux stocks, aux transports, aux marges et l'on arriverait certainement à rapprocher toutes ces catégories économiques qui devraient coopérer pour la meilleure productivité nationale.

La politique contractuelle, monsieur le Premier ministre, appliquez-la également entre l'éducation nationale et les entreprises françaises, de telle façon qu'on organise, pendant le temps scolaire, l'alternance entre l'enseignement théorique et l'enseignement pratique en entreprise. On conduirait ainsi vers nos professions et nos métiers une jeunesse vraiment qualifiée qui se mettrait à l'abri du chômage.

S'agissant des grands travaux, s'impose aussi la formule du contrat entre l'Etat, les collectivités locales et les entreprises. Au fond, quelle va être la vulnérabilité du Plan intérimaire qui va soutenir la croissance ? Au moment où vous allez pratiquer la relance, pour des travaux d'utilité publique, antipollution par exemple, pour tous les programmes d'urbanisation, portant sur la réhabilitation des anciens logements, le risque sera grand — c'est malheureusement la règle — que les importations augmentent de 2 à 3 p. 100 alors que le taux de croissance n'augmentera que d'un point.

Pour combattre cette difficulté, vos contrats devraient spécifier que priorité serait donnée aux entrepreneurs qui, tout en faisant des prix intéressants, s'engageraient, d'une part, à créer des emplois pour alimenter les chantiers et, d'autre part, à utiliser au maximum nos énergies, nos matières premières, nos matériaux, nos technologies. Ainsi vous pourriez à la fois relancer l'économie et éviter d'accroître le déficit extérieur.

Dernier type de contrat, celui avec les pays pauvres. Je ne crois plus aux échanges financiers avec les pays pauvres du tiers et du quart monde car ceux-ci bénéficieront un jour d'un moratoire général et mondial. La solution est un troc intelligemment préparé, adapté aux cultures, à l'organisation économique, au climat, au sol de ces pays, dont le premier objectif économique devrait être de développer l'agriculture vivrière et l'artisanat.

Telle est la contribution que je voulais apporter à ce débat. En conclusion, j'exprimerai l'inquiétude que m'inspirent les rapports entre votre politique de lutte contre le chômage et les finances de la France.

Vous envisagez de combler le déficit budgétaire, qui sera d'environ 100 milliards de francs, par une croissance de notre production et de nos services de 3 p. 100. Je ne pense pas que vous parviendrez à atteindre cet objectif en 1982. J'aurais bien souhaité que vous puissiez le faire, car la croissance nous obsède tous ici, c'est un objectif d'intérêt supérieur pour la France. Pourquoi ne réussirez-vous pas ? Parce que, même si les déstockages sont en passe d'être arrêtés et si une tendance à la relance se dégage, même si tout ce que vous faites pour le bâtiment et les travaux publics aura un effet d'entraînement sur les industries, en général deux fois plus que pour l'automobile, 50 p. 100 de notre production sont exportés, et, présentement, la République fédérale d'Allemagne, le Japon, les Etats-Unis, qui sont parmi nos meilleurs clients, n'ont pas amorcé leur relance ou y parviennent difficilement. Si l'on ajoute la hausse des taux d'intérêt, on comprend que vous n'atteindrez certainement pas 3 p. 100. Il vous restera à constater que, si vous voulez maintenir votre déficit budgétaire à son niveau actuel, tôt ou tard, vous procéderez à une dévaluation monétaire.

Quand on le pense, il faut le dire, surtout quand on a, comme moi-même, participé pendant longtemps aux travaux de la commission des finances ou à ceux de la commission de la production et des échanges et que l'on a étudié les grands équilibres de la nation.

Certaines mesures que vous avez préconisées en matière de partage du travail sont bonnes, notamment le service civil des jeunes.

M. le président. Monsieur Royer, veuillez conclure.

M. Jean Royer. Je conclus, monsieur le président.

J'avais suggéré d'étendre l'emploi-formation des jeunes aux services publics ; je constate que le pacte pour l'emploi des jeunes que vous nous proposez s'en inspire. Toutefois, je vous fais remarquer, après renseignements pris dans les services, d'une part, que ce pacte pour l'emploi ne prévoit pas une durée assez longue pour les stages et, d'autre part, qu'il aurait fallu en augmenter le nombre.

Bonne chose également que la recherche du travail à la carte. Dans ma propre mairie où 2 500 personnes sont employées, je l'applique et sans avoir jamais fait chuter la productivité ou le rendement.

Je vous recommande l'emploi à mi-temps pour les femmes dans les services publics. Réservez par exemple un quota du nombre de postes mis au concours au travail à mi-temps et vous rendrez service aux éléments féminins qui sont majoritaires parmi ceux qui recherchent un emploi.

Mme Gisèle Halimi. C'est scandaleux !

M. Jean Royer. Peut-être pourrait-on également donner un salaire à la mère de famille qui désire rester chez elle. Celle-ci aurait alors le choix entre travailler à l'extérieur et établir un meilleur équilibre entre ses divers devoirs.

Aujourd'hui, l'opposition s'est exprimée. Certes, chacun l'a fait avec son tempérament. J'ai essayé, pour ma part, d'être concret, précis et modéré.

Un Premier ministre, même soucieux d'être soutenu par sa majorité, se doit d'entendre la voix de l'opposition lorsqu'elle se préoccupe uniquement de l'unité nationale et de l'intérêt national. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République, de l'union pour la démocratie française et des députés non inscrits.*)

M. le président. La parole est à M. René Souchon.

M. René Souchon. Les Françaises et les Français, qui souffrent aujourd'hui de la vie chère, du chômage, ne comprendront certainement pas ou comprendront difficilement la stratégie politique de l'opposition...

M. François Grussenmeyer. Ils comprendront très bien !

M. René Souchon. ... qui condamne votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, pour ne pas avoir en cent jours réglé les problèmes de l'emploi et de l'inflation.

Les Français n'ont pas la mémoire aussi courte qu'on veut bien le dire ; ils ont beaucoup de bon sens et ils savent très bien que la durée est nécessaire à votre entreprise.

L'opposition est décidément fort éloignée du peuple, fort éloignée de ceux qui souffrent et qui s'interrogent tous les matins sur le lot de malheurs que la journée leur apportera. Ceux-là ont horreur du jeu politique ; ce qui les intéresse, ce sont les solutions à leurs problèmes.

Si l'état de grâce se prolonge, c'est précisément parce qu'ils ont senti, ces Français, dans l'action du Gouvernement une compréhension véritable de leurs difficultés, une volonté sans faille de s'attaquer aux véritables problèmes de l'actualité et en premier lieu, au chômage.

Tout a été fait pour relancer la machine économique dans un contexte international plus que difficile. Aucune mesure classique de relance n'a été écartée, mais le Gouvernement et sa majorité ont fait mieux : ils se sont engagés dans une voie nouvelle, montrant ainsi que le changement n'était pas une formule vide de sens, mais qu'elle avait un contenu, et quel contenu !

La majorité, dont votre gouvernement est issu, monsieur le Premier ministre, n'a pas été élue, comme le voudrait l'opposition — qui, décidément, n'arrive pas à se faire à l'idée qu'elle n'est plus majorité — pour mettre en avant des formules qui, en sept ans de pouvoir giscardien, ont fait la preuve de leur échec.

Aujourd'hui, et nous en sommes heureux, l'imagination est au pouvoir. (*Exclamations et rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*) On sort des sentiers battus, on innove pour s'attaquer à ce fléau qu'est le chômage.

Il y a une volonté politique puissante, déterminée, de gagner la bataille de l'emploi et vous vous efforcez, monsieur le Premier ministre, d'affirmer la primauté du politique sur l'économique. C'est là une marque de l'action des socialistes qui ont toujours mis l'homme au centre de leur préoccupation et de leur action.

La diminution du temps de travail est l'un des moyens de réduire le chômage ; elle est en marche.

Les nationalisations, par la maîtrise qu'elles confèrent sur les principaux investissements, sont un moyen d'orienter différemment la croissance économique et, par là, constituent un élément essentiel dans la lutte contre le chômage.

La loi sur la décentralisation, que nous venons de voter, est aussi un instrument nouveau et puissant pour gagner la bataille de l'emploi.

Les communes, les départements, les régions, investis demain de pouvoirs économiques, parce qu'ils sont des collectivités au contact des réalités, seront à même, par des formules adaptées au terrain, de dynamiser les investissements créateurs d'emplois.

Député d'une région pauvre et de l'un des départements de France le plus en difficulté — le Cantal — je dirai que nous espérons beaucoup dans votre action, dans les mesures déjà prises et dans celles qui suivront.

La décentralisation sera prolongée par la mise en œuvre de la planification régionale et c'est là la chance de ces départements déshérités, abandonnés, oubliés d'une économie basée sur la seule loi du profit.

Le chômage, en France, atteint 8 p. 100 environ de la population active. En Auvergne, le taux est voisin de cette moyenne. Dans le Cantal, il est maintenant très supérieur, à la suite des difficultés des principales entreprises. Et ce n'est pas la chute de l'entreprise Sauvagnat, ancien fleuron de l'industrie française du parapluie, qui arrangera les choses.

Dans ce département, comme dans de nombreuses zones sous-industrialisées, un salarié du secteur industriel qui perd son emploi n'a aucune chance d'en trouver un en remplacement. Il est condamné à s'expatrier ou à rester au chômage, et c'est ainsi que le Cantal compte parmi les départements en voie de désertification.

Le système libéral, qui a toujours favorisé la loi de la jungle, la loi du plus fort, condamnait des régions entières de France à devenir des réserves d'autochtones que les habitants des régions plus huppées seraient venus voir en curieux.

Aujourd'hui, l'espoir renaît dans ces régions pauvres, l'espoir renaît en Auvergne, l'espoir se fait jour dans le Cantal et dans d'autres départements défavorisés.

Vivre et travailler au pays doit, à terme, devenir possible. C'est l'intérêt non seulement des populations de ces départements défavorisés, mais aussi de la France.

Les concentrations urbaines, outre qu'elles engendrent des conditions de vie épouvantables, de plus en plus rejetées, coûtent cher à la collectivité.

En effet, il y a une telle occupation du sol que la réalisation d'un équipement — autoroute ou route — atteint des sommes considérables du seul fait de l'acquisition foncière.

L'Etat se doit de pratiquer une véritable politique d'aménagement du territoire pour rééquilibrer celui-ci, combler les vides, mieux répartir des hommes.

Pour cela, il faut mettre en œuvre la solidarité nationale par le transfert de ressources des régions les plus riches vers les plus pauvres.

La décentralisation est une première étape pour atteindre ce résultat.

La mise en œuvre de la planification en constituera une deuxième sur laquelle nous fondons de grands espoirs pour contribuer à créer des emplois à travers une politique volontariste adaptée au terrain, celle précisément qui a fait défaut à notre pays au cours des dernières années.

Il n'est nul besoin d'être un grand spécialiste de l'économie pour percevoir, par exemple, qu'un investissement de 100 millions de francs en matière routière, en Auvergne, et notamment dans le Cantal où il existe encore des routes nationales sur lesquelles deux camions ne peuvent pas se croiser dans un virage...

M. Charles Fèvre. C'est une caricature !

M. René Souchon. Cela n'est pas une caricature, mais une réalité que je vous montrerai quand vous voudrez !

Un tel investissement, disais-je, serait créateur de beaucoup plus d'emplois que le même investissement en région parisienne ou dans une région à forte concentration de population.

On me rétorquera que le plan spécial « Massif central » avait précisément pour but, jusqu'à présent, de réaliser ce type d'investissements dont il est évident qu'ils sont très créateurs d'emplois. Mais le plan spécial « Massif central » est insuffisant pour répondre à nos besoins et à nos préoccupations et nous attendons de votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, qu'il permette la mise en œuvre de plans régionaux plus ambitieux pour atteindre ces objectifs que je rappelais il y a un instant, et qui sont des objectifs de rééquilibrage du territoire français.

Mais, plaidant aujourd'hui la cause des départements français défavorisés à tout point de vue — faible population, enclavement, manque d'industries — je dirai qu'ils vivent actuellement essentiellement grâce à l'agriculture qui représente, hélas ! de moins en moins d'emplois et grâce au commerce et à l'artisanat.

Ce dernier secteur joue un rôle important en zone rurale, et il est porteur d'un potentiel de créations d'emplois considérable, notamment au niveau de l'artisanat pour peu qu'on veuille bien lui redonner confiance par des mesures novatrices.

La promotion du commerce et de l'artisanat ruraux doit être l'un des axes de la bataille pour l'emploi et d'une véritable politique d'aménagement du territoire.

De plus, il y a là, monsieur le Premier ministre, la possibilité de créer des emplois qualifiés, valorisants pour l'individu.

Pourquoi ces emplois ne sont-ils pas créés puisqu'un besoin existe ? Tout simplement parce que le coût de la main-d'œuvre, notamment en raison de charges sociales élevées, est excessif dans les métiers qui, du fait même de leur caractère artisanal, ne sont pas sujets à des gains de productivité importants.

Tout est fondé sur l'homme et sur son savoir-faire, et l'embauche de main-d'œuvre aboutit à des coûts de revient prohibitifs pour le client qui préfère trop souvent recourir au travail clandestin, au travail au noir.

Quant aux artisans, ils préfèrent travailler avec un effectif réduit douze, treize heures par jour sans jamais prendre de congé, plutôt que de recourir à l'embauche, jugée trop coûteuse et trop lourde à gérer, d'un ou de plusieurs ouvriers.

Je souhaite, monsieur le Premier ministre, que vos services se penchent sur ce problème, afin de permettre à un secteur essentiel, dans les zones rurales en particulier, de développer l'embauche et de donner ainsi à des millions de jeunes la possibilité de vivre et de travailler au pays.

L'arrêt de la désertification passe aussi par des mesures de ce type. Je suis convaincu que vous aurez à cœur de les étudier, car vous avez montré que vous étiez décidé à ne rien négliger.

Elu socialiste, j'ai le sentiment, largement partagé par l'opinion, que nous sommes sur la bonne voie et que nous gagnerons la bataille de l'emploi parce que nous avons, parce que vous avez, monsieur le Premier ministre, cette volonté qui, avec l'imagination, a tant manqué dans le passé. C'est pourquoi votre Gouvernement a notre entière confiance. (*Applaudissements sur les bancs socialistes et des communistes.*)

M. le président. La parole est à M. Destrade.

M. Jean-Pierre Destrade. « A qui la faute ? », s'est exclamé l'un de nos collègues de l'opposition, interpellant cet après-midi M. le Premier ministre à propos de l'insécurité de l'emploi pour les jeunes.

Amnésie ? Outrecuidance ? Je ne choisis pas entre les deux termes ; je les ajoute, et j'en gratifie l'auteur. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

L'auteur, ce n'est pas seulement notre collègue rescapé. C'est, tout entier, le gouvernement précédent, quant à lui naufragé...

M. Serge Charles. Attendons un an ou deux !

M. Jean-Pierre Destrade. ... qui a tenté sans succès de pallier les effets du chômage par des procédés de gestion, de pure technique, alors qu'il aurait fallu s'attaquer au problème de l'emploi avec une vue d'ensemble englobant l'aménagement du territoire, le crédit, l'investissement, le logement, les salaires, les conditions de travail, l'éducation, les incidences de la mobilité géographique et, pour la jeunesse, du service militaire.

Bref, il ne s'agit pas d'un accident de l'histoire.

M. Jean Seitlinger. C'est vous qui êtes un accident !

M. Jean-Pierre Destrade. C'est une politique d'expansion, de formation et d'information qu'il convient de mener.

La marée du chômage est là. Il appartient au gouvernement actuel et à la nouvelle majorité de la faire reculer.

Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, et plus précisément dans l'arrondissement de Bayonne, que je représente ici, le taux de chômage s'élève à 10 p. 100. Il atteint 13 p. 100 dans une cité aussi accueillante que Saint-Jean-de-Luz, une cité où je rencontre beaucoup d'entre vous en vacances, où d'autres, qui ne sont pas présents, mais que je connais bien, possèdent des résidences secondaires.

Plus de la moitié de ces chômeurs sont des jeunes gens et des jeunes filles dotés d'un certificat d'aptitude professionnelle. Il y a là pour eux matière à désespérer.

Mesdames et messieurs les députés de l'opposition, vous prétendez que la jeunesse a ses torts (*mouvements divers sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française*), que ce n'est pas un âge heureux. Mais une société qui la matraque a toujours tort quand elle n'a pas su lui ouvrir les portes de l'histoire.

Eh bien, mesdames et messieurs les députés de l'opposition, cette société c'était la vôtre et, croyez-moi, la jeunesse de ce pays est résolue à ne pas la retrouver de sitôt.

En déposant une motion de censure sur la politique économique et sociale du Gouvernement, l'opposition a choisi le plus mauvais terrain. (*Exclamations et rires sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

M. Jacques Godfrain. Le plus mauvais terrain pour le Gouvernement.

M. Jean-Pierre Destrade. Lorsqu'on en est réduit à des combats de procédure, cela signifie que l'on n'a plus rien à proposer de positif au pays.

M. Francisque Perrut. Vous l'avez fait pendant vingt ans !

M. Jean-Pierre Destrade. Tel est votre cas, monsieur Labbé, tel est votre cas, monsieur Gaudin. La politique du « tout va bien, soyez tranquilles », que vous avez maintes et maintes fois préconisée, était en réalité une politique d'abandon de la volonté nationale.

Pour redresser la barre — sans jeu de mots — M. le Premier ministre a fourni les éléments de l'autre politique. Et je souhaiterais, dans le peu de temps qui m'est imparti, évoquer, d'une part, le problème général des entreprises en difficulté, et, d'autre part, en guise d'exemple, l'aide au développement du secteur artisanal amorcée par le conseil régional d'Aquitaine.

Pour les entreprises en difficulté, le système actuel d'intervention est inadapté, dans la mesure où la situation de l'entreprise est connue trop tard, le plus souvent lors du dépôt de bilan.

Un système de clignotants doit donc être mis en place pour permettre une intervention avant cette échéance fatidique. Certes, des méthodes d'évaluation de la situation économique et financière des entreprises existent. Mais un tel système suppose que soit organisée et mise en place une structure de coordination regroupant la région, la Banque de France, en tant que centrale des bilans, et l'ensemble des circuits bancaires et financiers en tant qu'élément dynamique.

Pour l'action proprement dite, deux structures paraissent indispensables : une structure d'intervention — la banque régionale d'investissement — et une structure d'expertise chargée du repérage, de la prévision et de l'assistance.

Il s'agit donc de créer un instrument au service de la région Il est en outre nécessaire d'assurer une coordination entre échelons et instruments régionaux et départementaux, coordination justifiée par la nécessité de mettre en œuvre une réelle politique industrielle. La loi relative à la décentralisation doit y aider.

Le conseil régional d'Aquitaine a, dès le mois de janvier 1980, décidé d'aider les jeunes artisans qui s'installent, en favorisant la création d'ateliers-relais dans les communes et surtout en milieu rural.

Cette politique est appliquée progressivement. Sept ateliers-relais ont bénéficié du concours de l'établissement public régional et du ministère du commerce et de l'artisanat, et dix projets sont actuellement en préparation avec l'appui technique des chambres de métiers, même si les disparités extrêmes au sein du secteur artisanal rendent toujours difficile le choix des actions à entreprendre.

Afin de rendre ce choix plus efficace, il convient de faire appel à différents moyens. Il faut entreprendre des actions importantes de développement qui constitueront une priorité : exploitation systématique des répertoires des métiers récemment informatisés ; aménagement d'une bourse des métiers ; mise en place d'un fichier des entreprises sans successeur et des entreprises qui cherchent à s'installer ; création d'une bourse de l'emploi qui élaborera un fichier des offres et des demandes d'emplois artisanaux ; lancement d'une enquête sur la demande qualitative de certains marchés, ceux du bâtiment et de l'ameublement notamment.

Certaines actions sont déjà engagées. L'ensemble du programme doit l'être de façon homogène en 1982 pour l'Aquitaine.

Tout cela est susceptible, du moins je l'espère, monsieur le Premier ministre, d'aider la politique que vous avez présentée et à laquelle je souscris personnellement sans réserve

Dans la phase de développement où est entrée la France, la création d'emplois dans l'industrie, et surtout les investissements réalisés par les petites et moyennes entreprises constituent le moteur essentiel de la croissance. L'arrêt de l'expansion, dont nous payons aujourd'hui le prix, résulte, sans aucun doute, d'une grave erreur d'appréciation du précédent Gouvernement.

Alors, mesdames et messieurs les censeurs, à qui la faute ? Vous avez déposé une motion de censure qui constitue une mise en accusation prématurée et déloyale. Mais, plutôt que de rejeter la faute des difficultés actuelles sur le Gouvernement, vous devriez admettre qu'il soit remédié dès maintenant à la situation qui lui a été léguée. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. le président. La parole est à Mme Cacheux.

Mme Denise Cacheux. Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, élue du Nord, j'ai reçu hier du préfet de région, comme mes collègues, un document retraçant l'évolution de l'emploi régional en 1980, c'est-à-dire, messieurs de l'opposition, quand vous étiez aux affaires.

M. François Grussenmeyer. Et 1981 !

Mme Denise Cacheux. La baisse du nombre des emplois, en particulier dans l'industrie, est catastrophique. Jamais un état aussi défavorable n'avait été dressé : baisse dans les industries proches de la consommation, baisse notable dans la sidérurgie et la métallurgie, baisse dans le secteur des biens d'équipement, ralentissement de la croissance de l'emploi dans les services.

Et voici qu'aujourd'hui, messieurs les censeurs, vous reprochez au tout nouveau gouvernement de nager difficilement dans une piscine que vous avez vidée. (*Sourires sur les bancs des socialistes.*) Vous auriez pu avoir la pudeur de lui laisser le temps de la remplir ! (*Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Pendant des années, vous avez mené une politique du crédit orientée vers le profit immédiat, sans définir aucune politique industrielle. (*Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Messieurs de l'opposition, j'ai toujours eu la politesse d'écouter mes interlocuteurs sans les interrompre et, avant d'entrer dans cette enceinte, je me faisais une autre idée des élus du peuple fussent-ils de droite. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Cet après-midi, alors que la plupart d'entre vous paraissent dans les couloirs, des hommes courtois, vous m'avez fait penser à une bande de galopins qui n'osent siffler les filles que quand ils sont en groupe ! (*Vives protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. — Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Pendant des années, vous avez mené une politique qui a légué au gouvernement actuel la charge sociale d'un chômage proliférant, un centralisme des décisions qui brime les énergies et les initiatives locales, un manque de recherche qui a conduit à une innovation technologique insuffisante. La définition de nouveaux objectifs, la mise en œuvre de nouveaux moyens ne pourront modifier cette réalité que progressivement. Et c'est aujourd'hui que vous demandez des comptes !

Pour moi, comme pour beaucoup ici, le chômage, ce n'est pas seulement des chiffres et des données statistiques, c'est aussi des cas concrets qui concernent des hommes, des femmes, des jeunes, des familles dans leurs cœurs, dans leurs corps, dans leurs têtes. Quant à l'inflation, elle ne se traduit pas seulement par une inquiétude pour des comptes en banque, mais aussi, et tout simplement par une préoccupation pour le niveau de vie des ménages.

Dans ma circonscription, des artisans vont licencier, victimes de grands groupes sous-traitants et sans scrupules. Des entreprises, en particulier petites et moyennes, voient leur trésorerie asséchée par un Etat mauvais payeur qui a fait traîner pendant des mois, et parfois plus, le versement de ce qu'il leur devait.

Je constate les conséquences des pratiques que la droite avait instaurées avec les collectivités locales : étranglement financier généralisé et fait du prince, avec la généralisation des dotations exceptionnelles hors enveloppe, au moins dans les secteurs « arrosés » par un ministre. C'était, à tous les niveaux, le clientélisme érigé en système et les amitiés personnelles qui réglaient la vie des citoyens.

Et les pratiques de l'ancienne majorité ont également eu des effets indirects. En effet, on a habitué les citoyens à ce qu'on décide pour eux. Derrière le libéralisme affiché existaient bel et bien une bureaucratie et une paperasserie tracassières qui ont fait renoncer certains citoyens au bénéfice de droits acquis et maintenu artificiellement certaines entreprises dans un état de mendicité et de dépendance.

La liberté d'entreprendre qu'on prônait tant dans les discours était trop souvent la liberté du renard dans le poulailler.

Comment les membres de l'opposition osent-ils censurer un gouvernement qui, depuis trois mois seulement, a pris les cummandes d'un paquebot lancé à pleine vitesse sur la voie du chômage et de l'inflation ? La force d'inertie est telle qu'il faut un certain temps pour réduire la vitesse avant de changer de cap.

Cette motion de censure est une motion mécanique. Elle censure le Gouvernement parce qu'il est de gauche et non, raisonnablement, pour ce qu'il a fait.

Droite mécanique, vous souteniez imperturbablement un gouvernement de droite avec lequel le taux d'inflation était en progression régulière, alors qu'il avait pourtant fait sa priorité de la lutte contre l'inflation.

De la même façon, vous censurez mécaniquement un gouvernement de gauche qui n'a que trois mois d'existence.

M. Serge Charles. Presque quatre !

Mme Denise Cacheux. Nous ne partageons pas ce mode de pensée mécanique. Il ne saurait y avoir un mauvais chômage, parce qu'il était de droite, et un bon chômage parce qu'il serait de gauche. Mais il ne saurait pas non plus y avoir une mauvaise inflation, parce qu'elle est de gauche, alors qu'elle aurait été supportable lorsqu'elle était de droite.

Je pense simplement que le chômage et l'inflation, de droite ou de gauche, sont mauvais. Puisque, raisonnablement, vous ne pouvez pas censurer l'action d'un gouvernement qui n'a pas eu le temps d'obtenir des résultats visibles, c'est donc le changement que vous censurez. Et cela, c'est grave : cela dénote en fait un refus de la sanction du suffrage universel. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

C'est vrai que le chômage et l'inflation ne sont pas encore maîtrisés. Comment le seraient-ils en si peu de temps ? Mais il y a déjà des pratiques nouvelles : les Français sont consultés, écoutés, concernés. Il leur est demandé d'être solidaires dans l'effort et ils seront égaux devant les décisions.

Nos mobiles sont différents. Ils s'appellent l'imagination et la justice. Nous soutenons la volonté du Gouvernement de faire de l'emploi la première priorité. Nous soutenons ses propositions. Nous voulons une véritable politique industrielle. Qui peut nier que le plein emploi soit pour le Gouvernement le premier objectif ?

Certaines des mesures qui viennent de nous être proposées vont avoir des effets à court terme. D'autres devront avoir un impact à plus long terme. Les travailleurs, les chômeurs sont attentifs, eux, à ces propositions. Ils nous demandent beaucoup. Ils nous demandent de faire le maximum. Mais eux, ils ne censurent pas *a priori*. Ils font d'abord confiance car, eux, ils ne jouent pas avec la démocratie. Ils ne gaspillent pas leur temps en jeux politiciens. Ils sont réalistes. Ils refusent d'affirmer, au bout de trois mois, que les jeux sont faits.

Je me considère ici comme porteuse d'une part de cet espoir et de cette confiance. Parce que je vous ai vus et entendus ici cet après-midi — vous allez encore crier, mais je le dis tout de même — faire les guignols pendant que le Premier ministre parlait... (*Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Vives protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Yves Lancien. C'est inadmissible !

M. François Grussenmeyer. C'est une honte !

M. Antoine Gissinger. Nous ne sommes pas à l'école, madame !

Mme Denise Cacheux. ... j'ai été scandalisée par votre comportement qui a transformé en jeu de cirque ce qui est pour certains un besoin de pain.

Avec les travailleurs, avec les travailleuses, avec les chômeurs, avec les chômeuses, je vous dénie le droit de vous ériger en censeurs d'un gouvernement qui est au service de ceux qui n'ont peut-être pas vos titres, vos diplômes et votre prétendue éducation, mais qui vous en remontreraient beaucoup en matière de dignité et de démocratie. (*Vifs applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. François Grussenmeyer. Vous êtes des guignols !

M. le président. La parole est à Mme Gaspard.

Mme Françoise Gaspard. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, on a souvent entendu et lu, au cours des dernières semaines, que l'opposition se cherchait. Le débat de censure dans lequel elle a engagé l'Assemblée nationale prouve qu'elle ne s'est pas trouvée. J'ajoute qu'elle n'a pas contribué, par son attitude, notamment au cours du discours du Premier ministre, cet après-midi, à honorer notre vie parlementaire.

Si la jeune parlementaire que je suis ne savait pas à ce jour ce qu'était la droite, elle l'a découvert cet après-midi (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes*) à travers les réactions sur ses bancs chaque fois qu'était évoqué le pouvoir de l'argent. (*Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Antoine Gissinger. Vous n'étiez pas là. Comment pouvez-vous juger ?

M. François Grussenmeyer. Et ce qu'a fait le général de Gaulle, l'avez-vous oublié ?

Mme Françoise Gaspard. Vous récidivez, messieurs ! Je vais vous donner l'occasion de recommencer. C'est la vérité qui vous fait mal. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*) Vous allez en entendre d'autres !

Loin de moi l'idée de contester à cette opposition, comme à quelque opposition que ce soit dans un régime démocratique, le droit d'user de la censure. (*Exclamations sur les travées du rassemblement pour la République.*)

M. Gilbert Gantier et M. Antoine Gissinger. Quand même !

Mme Françoise Gaspard. Mais force est de reconnaître que le moment comme le terrain étaient bien mal choisis. Sans doute le R. P. R. avait-il une motion rentrée et a-t-il attendu pour la déposer de ne plus courir le risque d'une dissolution.

M. Georges Benedetti. Bravo !

Mme Françoise Gaspard. Cette motion, mes chers collègues, est indécente dans ses motivations. En réalité, la clôture du débat ne sera qu'une nouvelle censure de ceux qui ont conduit la France là où elle est.

La lutte contre le chômage est engagée, n'en déplaise à l'opposition.

Je voyais cet après-midi M. Barre songeur pendant le discours du Premier ministre. Je comprends qu'il médite sur la volonté qui lui a manqué et sur celle qu'a le nouveau gouvernement. Pour un élu qui est quotidiennement aux prises avec les problèmes économiques et sociaux dans la région de France qui a connu la plus forte augmentation du chômage depuis un an, le discours que nous avons entendu ne peut que rendre espoir en l'avenir.

Je relèverai trois aspects de la volonté du Gouvernement qui me touchent particulièrement.

Le premier est l'attention nouvelle portée à un secteur jusque-là bercé de mots mais méprisé dans les faits : les P. M. E., et les P. M. I., auxquelles j'ajouterai l'artisanat et le commerce.

Les effets de seuil anti-économiques que les précédents gouvernements ont posés bloquent une part importante du développement de notre tissu économique et empêchent la création d'emplois pourtant ressentis comme nécessaires. Combien d'artisans pourraient demain franchir le seuil de neuf salariés s'ils n'étaient pas *ipso facto*, du fait de la politique que vous avez soutenue, messieurs, soumis à une croissance insupportable de leurs charges ?

M. Yves Lancien. Parlez-nous de la politique d'aujourd'hui !

Mme François Gaspard. Le deuxième aspect qui me semble fondamental, c'est la décentralisation, entendue non seulement au plan administratif, mais également au niveau de la politique de l'emploi. C'est désormais dans le cadre du bassin d'emploi que bien des problèmes doivent se résoudre, tant en ce qui concerne l'aide à la création d'entreprises que le sauvetage d'entreprises en difficulté. Il faut, oui, il faut en finir avec la bureaucratie que nos prédécesseurs ont mise en place ! (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Il faut lutter contre la lenteur et la lourdeur des procédures. Il faut faire en sorte, enfin, que l'administration des préfectures de département et de région connaisse mieux le secteur privé. L'absence de connaissance du monde économique par l'administration mise en place depuis vingt ans par les précédents gouvernements et la lourdeur des procédures souvent tatillonnes est l'un des aspects de l'héritage qui nous échoit et qu'il nous faudra améliorer.

J'ajouterai, monsieur le Premier ministre, qu'il est urgent de revoir la carte des aides de la D. A. T. A. R., carte figée depuis plusieurs années et qui aboutit à introduire des distorsions de concurrence entre des régions également frappées par le chômage.

M. Yves Lancien. Chadeau !

Mme Françoise Gaspard. Depuis quand, messieurs, les fonctionnaires étaient-ils les gouvernants ? C'est cela qu'on appelle la technocratie ! Il y a des technocrates quand il n'existe pas de pouvoir politique. Vous venez par cette interruption de reconnaître qu'il n'y avait pas de pouvoir politique en France, que le pouvoir naviguait au gré des décisions administratives.

Le troisième aspect que je veux souligner est celui de l'emploi des femmes et des jeunes, pour dire que là aussi, n'en déplaise à l'opposition et à M. Royer que j'ai écouté avec attention tout à l'heure, le changement entre dans les faits.

A une politique d'encouragement des femmes à « rentrer à la maison », qui ignorait que le travail des femmes n'est pas seulement un phénomène de société, mais que 70 p. 100 des femmes qui travaillent aujourd'hui dans les emplois les plus pénibles et les plus mal rémunérés le font par simple nécessité économique et pour nourrir leur famille, à une politique qui méprisait les femmes, nous avons pu constater aujourd'hui que succéderait une politique de reconnaissance du droit des femmes au travail. A une politique d'ignorance massive du chômage des femmes et des jeunes succède une volonté farouche d'éponger le désastreux bilan d'une absence de formation qui fait qu'aujourd'hui quelque 35 p. 100 des jeunes qui quittent le système scolaire arrivent sur le marché de l'emploi sans aucun diplôme. Voilà aussi, messieurs, votre bilan...

M. Raoul Bayou. Très bien !

Mme Française Gaspard. ... et il ne pourra être effacé en un jour.

M. Gilbert Gantier. Nous verrons le vôtre !

Mme Française Gaspard. Ce soir, mes chers collègues, cette France jeune, cette France des travailleurs, cette France bafouée et ignorée par les précédents gouvernements va, à travers ses élus, censurer une nouvelle fois après mai et après juin la politique du passé, en laissant l'opposition méditer sur ses erreurs et démontrer sa faiblesse. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur de nombreux bancs des communistes.*)

(*M. Pierre Guidoni remplace M. Louis Mermaz au fauteuil présidentiel.*)

PRESIDENCE DE M. PIERRE GUIDONI,
vice-président.

M. le président. La parole est à M. Bigeard.

M. Marcel Bigeard. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, j'écoutais tout à l'heure cette dame qui disait : « Je n'ai jamais tapé sur la table. » Moi non plus. Vous ne m'avez jamais entendu dire un mot en quatre ans. Jamais je n'ai tapé sur la table, interpellé quelqu'un. Pourquoi ? Parce que, avec la vie que j'ai menée, je vois mal, sinon peut-être au pistolet-mitrailleur, comment j'aurais pu le faire. (*Rires.*)

Monsieur le Premier ministre, vous avez remporté de grandes victoires, le 10 mai et le 21 juin.

M. Gilbert Sénès. Bravo !

M. Marcel Bigeard. Mais il y a de cela quatre mois et, je le regrette, vous êtes toujours en train d'attaquer vos prédécesseurs. Il ne faut pas le faire, monsieur le Premier ministre ! J'ai mené des combats. Eh bien ! quand ceux d'en face se battaient bien, je leur rendais toujours hommage. Aussi, je crois qu'il faut couper cela. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Pierre Mauroy, Premier ministre. C'est ce que j'ai fait.

M. Marcel Bigeard. Vous êtes en place maintenant, à vous de jouer. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Monsieur le Premier ministre, votre premier grand discours, brillant — j'aime votre punch (*Rires*) — c'était sous le signe de la rose. Mais vous êtes mon Premier ministre, vous êtes le Premier ministre de la France, vous n'êtes pas uniquement le Premier ministre des camarades socialistes. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*) Alors, je crois qu'il faudrait tourner la page.

Monsieur le Premier ministre, je voudrais honnêtement dire quelques mots. On attaque ses prédécesseurs : avec eux rien ne collait, il n'y avait plus de liberté, c'était la faillite partout. Non, monsieur le Premier ministre.

J'ai fait ma campagne, comme vous bien sûr, une campagne parfaite, croyez-moi, avec le camarade socialiste en face, et de nombreux socialistes ont voté pour moi dans mon coin. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Ils m'ont dit : « Tu as démarré dans la vie à quatorze ans ; l'autre, ce n'est pas la même chose. » J'ai fait une campagne avec une affiche sur laquelle il y avait ma photo et dessous : « France d'abord ». La patrie ! Mon parti, c'est la patrie.

M. Philippe Marchand. Allez Bigeard !

M. Marcel Bigeard. En sept ans, il n'y a pas eu de révolution, il n'y a pas eu de guerre. Nous étions la première puissance du monde pour l'énergie nucléaire, le troisième exportateur mondial, la troisième puissance militaire du monde. Je regardais mon camarade Hernu au défilé du 14 juillet : il était fier de voir cette armée, il l'applaudissait. (*Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Guy Branger. Bigeard a raison !

M. Marcel Bigeard. Nous étions le premier pays agricole en Europe. Le franc se tenait — et je pense qu'il va continuer à se tenir. Le pouvoir d'achat était maintenu. Il y avait des réserves. Vous les connaissez mieux que moi. Cela faisait pas mal de milliards et vous en avez tout de même profité un peu ! (*Rires et applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Quant aux chômeurs, on en parle beaucoup. Mais soyons honnêtes. Vous savez qu'arrivaient chaque année 250 000 jeunes de plus que ceux qui partaient en retraite et qu'il y a 800 000 femmes de plus sur le marché — pardonnez-moi le terme, mesdames. (*Rires.*) La Grande-Bretagne comptait 9,5 p. 100 de chômeurs ; la Belgique, 10,5 p. 100 ; l'Italie 8,8 p. 100 et la France n'en avait que 7,4 p. 100. Soyons honnêtes, donc. On verra ce que vous ferez, monsieur le Premier ministre — j'ai envie de vous dire « mon général ». (*Rires.*)

Notre pays était considéré, respecté, envié dans le monde où j'ai tourné pendant trente ans. Respecté, admiré, envié ! Je souhaite que cela dure.

J'ai promis à mes électeurs de les revoir au cours du premier trimestre de 1982, dans le but de comparer cette France du mois de mai 1981 à celle que nous trouverons à ce moment-là. Et je leur ai dit : « Je souhaite de tout cœur que ce soit mieux, parce que « France d'abord ». C'est vrai. Si c'est mieux, je m'inclinerai. Si vous donnez les trente-cinq heures, si on gagne plus, si tout va bien, s'il n'y a plus de chômeurs, je dirai : « Bravo, monsieur Mauroy », et je me mettrai derrière vous au garde à vous ! (*Rires sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Aujourd'hui, où allons-nous et comment y allons-nous ? Il n'est pas question de juger sur le fond après quatre mois. Cette motion de censure est, à mon avis, un peu précipitée, mais c'est de bonne guerre. (*Nouveaux rires sur les mêmes bancs.*)

Effectivement les catastrophes et les cataclysmes annoncés n'ont pas eu lieu. Au contraire, on a vu l'état de grâce et des cotes d'amour à faire exploser le thermomètre.

Les cérémonies populaires à la Bastille, le Panthéon, un premier gouvernement, un deuxième gouvernement, tout cela il fallait le faire et vous l'avez fait avec le sourire. Chapeau ! (*Rires.*) Mais vous vous appuyez, monsieur le Premier ministre, sur une équipe qui va de Régis Debray — je ne dirai pas : pourquoi pas Castro ? (*Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République*) — en passant par M. Chevènement, M. Rocard, à M. Jobert — imaginez M. Pompidou — avec la participation des ministres communistes. Question travail, vous l'avez dit vous-même à propos de M. Fiterman, ils sont comme ça. J'en suis sûr. Je connais leurs qualités, leur sérieux. Mais M. Marchais est là.

Il est en embuscade ! (*Rires.*) Je l'écoutais à la télévision où il a dit : « Je n'ai pas l'habitude d'avaler des couleuvres. » Et il n'avalera pas de couleuvres, croyez-moi !

Je souhaite maintenant que l'opposition actuelle prenne modèle sur vous, trouve vite un terrain d'entente, joue « France d'abord » en dehors de toute querelle et rancœur de personnes, car nous sommes bien plus près les uns des autres que vous ne pouvez le penser ; nous sommes presque sur la même longueur d'onde, et je pense que ça va venir, pour faire bloc.

Qu'avons-nous constaté en si peu de temps ? Vous ne nierez pas vos hésitations, vos contradictions sur le nucléaire, sur les ventes d'armes — inutile d'y revenir — vos relations extérieures, vos promesses à Israël, vos positions pro-atlantiques, pro-américaines et vos appuis à des mouvements soutenus par l'U.R.S.S. Dans le domaine européen, vos contradictions entre vos déclarations théoriques visant à relancer la construction européenne et vos actions concrètes qui détruisent les bases du Marché commun.

La décentralisation ? Oui, il la faut, mais pas celle qui vient d'être votée. La vôtre, ce n'est pas du cousu main, c'est du va-vite, du bâclé où bien des points restent obscurs, et vous le savez ! Vous le savez mais il n'est pas difficile de deviner votre objectif final : imposer le socialisme.

Les nationalisations ? Où avez-vous mis les pieds ! Je connais vos discussions. Dans le contexte actuel, nous devinons vos inquiétudes, vos hésitations, car vous n'ignorez pas que seuls nos grands capitaines de l'industrie libérés, bourrés d'initiatives, peuvent faire face. Reconnaissez que Dassault, ce monsieur milliardaire — mais est-ce qu'il profite de ses milliards — a vécu pour faire de beaux avions. Combien a-t-il rapporté de devises à la France ? et que dire du dynamisme de Lagardère, de tous ces gens pleins d'initiatives qui réalisent et qui rapportent des devises à la France ?

Je dis : attention ! La lutte contre le chômage, monsieur le Premier ministre, vous en êtes le général en chef. Vous avez déclaré la guerre, mais ce qui compte après le combat, c'est bien le bilan que vous obtiendrez et je souhaite qu'il soit bon. On sort vainqueur ou vaincu. Visez juste, faites vite car déjà il y a 200 000 victimes de plus depuis le 1er mai.

Lorsque j'étais colonel, j'ai connu des généraux qui disaient — et j'ai râlé contre eux — je vais écraser l'adversaire, je vais le martyriser ; et je souriais après le combat. (*Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Il y a l'inflation, la situation de notre commerce extérieur, le déficit du budget : cent milliards — inutile de citer des chiffres, chacun les connaît. Il y a la crise économique. Monsieur le Premier ministre, je dis peut-être des boutades, mais au fond de vous-même, vous savez très bien que rien n'est facile. Nous sommes dans un monde compliqué. Vous aurez des problèmes, et vous le savez. Alors, n'attaquez pas toujours l'équipe d'avant.

En résumé, je sens dans vos actions beaucoup de sincérité, beaucoup de rêve, de la démagogie aussi, beaucoup de pommade passée aux Français. (*Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*) Et puis, pourquoi cette précipitation si incohérente ?

Vous savez que je suis un cas dans ce monde politique. Je me suis dit : ils veulent la rose ? Au poil, je dégage ! Et puis on réfléchit. Les gens viennent vous voir. Vous étiez 200. Je me suis dit : s'ils montent à 246 — parce qu'on ne savait pas que vous alliez faire cette percée — et si ça ce joue à un près, on dira : le salaud, il ne s'est pas présenté. Il fallait donc que j'y aille. Je ne pensais pas que vous seriez 285, sinon je serais allé à la pêche à la ligne. (*Rires.*)

Une série d'événements a fait que je me suis retrouvé parmi vous après avoir vécu pendant quarante ans au milieu d'êtres exceptionnels qui vivaient selon la devise : « Un pour tous, tous pour un. » Et, en qualité de président de la commission de la défense nationale, j'ai toujours aidé mes camarades socialistes lorsqu'ils me demandaient quelque chose. Je la regrette, cette commission, parce que c'était une bonne équipe. Il y avait des communistes, des socialistes, des R.P.R., des U.D.F., tous de bons copains. (*Rires.*) Je leur avais dit : il nous faudra peut-être dix ans pour vivre un pour tous et tous pour un. Car ça n'est pas facile, entre nous soit dit : or, j'y suis tout de même parvenu, avec mes hommes. Et bien que ce ne soit pas possible en politique, croyez-bien que je regrette ma commission et mon équipe.

Aujourd'hui, je me sens mal dans ma peau, monsieur le Premier ministre. Et dans notre France, notre patrie, ce n'est pas tellement le changement du premier responsable de la nation qui m'inquiète, mais ce bouleversement total, ce changement de société, si rapide, qui ira en s'amplifiant, c'est la chasse aux sorcières à la radio, à la télévision, dans la presse, c'est la valse des recteurs, la valse des préfets... (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

Vers quel régime allons-nous, monsieur le Premier ministre ? Vers un ersatz de démocratie populaire ? Je suis inquiet et je compte sur vous. (*Rires.*) Car la France risque de s'étioler.

Vous avez encore la confiance des Français, c'est vrai, mais attention, nos amis occidentaux commencent à s'inquiéter. Au lendemain des élections, j'ai reçu de nombreuses lettres de Belges.

M. Serge Beltrame. Ils vous racontaient des histoires belges !

M. Marcel Bigeard. Beaucoup d'amis m'ont écrit. Peut-être ont-ils tort, je n'en sais rien...

Nous vivons, vous le savez, sur une véritable poudrière. Elevons un peu le débat. Ce qui est valable aujourd'hui risque de ne plus l'être demain. La Pologne, le Sud-Est asiatique, le Moyen-Orient, l'Afrique noire, on meurt, on a faim, on se tue un peu partout, l'U.R.S.S. pousse ses pions, avec son immense force stratégique de douze millions de kilotonnes. Le rapport des forces françaises et de celles de l'Union soviétique est de 1 p. 100 pour la force stratégique, de 2 p. 100 pour les chars, de 5 p. 100 pour les avions, de 7 p. 100 pour les bâtiments de marine. Nous pouvons aligner 160 000 hommes ; ils peuvent nous en opposer quatre millions.

Il faut voir les choses telles qu'elles sont : l'U.R.S.S. pousse ses pions partout, vous le savez. Dans le Sud-Est asiatique, dans l'océan Indien, au Moyen-Orient, et j'en passe.

Lors d'une de mes réunions électorales, un socialiste — ils sont toujours très bien élevés — m'a dit : « Mon général, il faut que la France désarme ; le monde nous suivra ! » Je voudrais bien désarmer, car, vous savez, plus on a fait la guerre et moins on la souhaite. Et lorsque M. Hernu demande de faire passer le budget de la défense nationale de 104 milliards de francs à 120 ou 130 milliards de francs, il vaudrait certainement mieux faire cadeau de cette somme à M. le Premier ministre. Ça l'arrangerait bien, croyez-moi, mais ça n'est pas possible.

Nous vivons dans une jungle, la guerre est là. Elles est économique, démographique, monétaire. Et si elle ne tue pas, elle peut laisser un peuple exsangue, sans force. Nous devrions voir les choses en face, ne pas rêver, et comprendre qu'il y a mieux à faire aujourd'hui que de bousculer de fond en comble notre société, un pays libre, qui allait de l'avant et qui était bien parti pour s'en sortir, nous en reparlerons certainement.

Certes, nous avons perdu. Nos bataillons sont décimés, monsieur le Premier ministre. (*Rires.*)

Nous sommes submergés par le nombre, mais notre compagnie, dont les effectifs se montent tout de même à 150, saura mener un combat d'arrière-garde (*Rires et applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes. — Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République*), en attendant le renfort de ceux qui vont comprendre et de ceux qui ont déjà compris.

M. Jean-Pierre Soisson. Très bien !

M. le président. Je vous prie de conclure, mon cher collègue.

M. Marcel Bigeard. Il nous faut travailler avec nos camarades du R. P. R. (*Rires sur quelques bancs des socialistes*) et préparer notre programme commun, axé sur l'avenir et la liberté de la France. Et vive la liberté ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Labazée.

M. Georges Labazée. Mesdames, messieurs, ainsi que l'a rappelé le Premier ministre, et comme chacun de nous a pu s'en rendre compte, le monde rural et son tissu d'activités agricoles et artisanales constituent l'un des axes essentiels des équilibres économiques de notre pays.

Chacun sait que, lorsqu'une exploitation agricole disparaît, ce sont plusieurs chômeurs qui viennent grossir les rangs déjà importants des demandeurs d'emploi qui attendent devant les A.N.P.E. de nos villes.

Chacun connaît l'importance des liens entre agriculteurs, commerçants et artisans dans le développement des communes rurales.

L'aménagement adéquat de l'espace rural passe par l'animation du monde rural au niveau économique, social et culturel et offre d'importantes possibilités de créations d'emplois. Mais un tel résultat ne peut être obtenu sans le rétablissement de certains équilibres économiques en faveur des agricultrices et des agriculteurs de ce pays.

En effet, depuis plus de cinq ans, leur revenu n'a cessé de diminuer. Pour plusieurs raisons.

Leur endettement est énorme. En l'absence d'une politique volontariste, ils ont été amenés ces dernières années à emprunter, souvent n'importe comment et pour n'importe quoi. Le suréquipement des exploitations agricoles aurait pourtant pu être évité si l'encouragement aux initiatives d'entraide, aux coopératives d'utilisation de matériel agricole en particulier — les C.U.M.A. — n'étaient pas resté au niveau des discours mais avait été concrétisé financièrement par le pouvoir précédent.

Faut-il rappeler l'effort entrepris ces dernières années par les régions dirigées par une majorité de gauche ? Je citerai l'exemple de l'Aquitaine, qui a mené des actions importantes en direction des C. U. M. A., des groupements et autres structures de coopération.

On reproche au Gouvernement de ne pas tout régler tout de suite. Mais qu'avez-vous attendu, vingt ans durant, messieurs de l'opposition, pour régler les problèmes du vin, des fruits, des légumes et du lait ?

M. Francis Geng. La motion de censure !

M. Jacques Godfrain. Vous sortez du sujet !

M. Georges Labazée. Trop de gros intérêts étaient en jeu vous le savez bien, pour que des transformations profondes interviennent. (*Très bien ! sur plusieurs bancs des socialistes.*)

Et comment expliquer qu'après avoir eu un syndicalisme agricole à votre botte, bien docile, nous le voyions devenir maintenant féroce envers le gouvernement actuel ?

Chacun sait que le revenu des agriculteurs ne pourra être amélioré et revenir à parité avec celui des autres catégories professionnelles qu'au moyen d'une véritable organisation des marchés à laquelle s'attache le Gouvernement et, en particulier, le ministre de l'agriculture. L'effort fait actuellement en direction des producteurs de lait, grâce à l'intervention efficace du Gouvernement, permettra de trouver une solution.

Le gouvernement actuel sait qu'il n'y a pas en France une seule agriculture, mais plusieurs, et que c'est dans le cadre régional que les moyens seront dégagés pour revitaliser le monde rural. En développant les services de remplacement, on pourra favoriser la réduction du temps de travail des agriculteurs. Et en modifiant le statut de la femme agricultrice, on encouragera le maintien des femmes sur les exploitations.

Après les mesures annoncées par le Premier ministre en faveur des artisans et des petites entreprises rurales, la vie renaîtra dans nos bourgs. La voie dans laquelle s'est engagé le Gouvernement est la seule capable, à terme, de sortir le pays des difficultés dans lesquelles il s'est enfoncé ces derniers temps.

C'est pour cette raison qu'avec l'ensemble de mes collègues du groupe socialiste je voterai la confiance au Gouvernement, en rejetant la motion de censure. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. le président. La parole est à M. Chapuis.

M. Robert Chapuis. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, le chômage est une sorte de cancer de nos sociétés industrielles et il n'y a pas de remède miracle. Mais il existe deux attitudes. L'une consiste à en traiter les manifestations apparentes, à les banaliser et, finalement, à entretenir la maladie.

M. Charles Miossec. C'est ce que vous faites !

M. Robert Chapuis. L'autre consiste à s'attaquer aux racines du mal, à engager la lutte dans des voies nouvelles pour expérimenter des solutions et trouver enfin les vrais remèdes.

C'est cette seconde voie que vous avez décidé de prendre, monsieur le Premier ministre, et vous nous trouverez à vos côtés, actifs et positifs, pour mener cette lutte jusqu'à la victoire.

La droite, qui veut vous censurer, est mal placée pour critiquer des mesures qui montrent que le Gouvernement de la France est enfin déterminé à faire de la question de l'emploi la priorité des priorités.

M. Jean-Louis Goasduff. Il faut qu'il fasse ses preuves ! Et les 200 000 chômeurs supplémentaires ?

M. Robert Chapuis. La droite prouve ainsi qu'elle ne veut pas résoudre la crise économique que traverse notre pays, mais qu'elle entend s'en nourrir dans l'opposition, comme elle cherchait à en profiter, au sens fort du mot, quand elle était au pouvoir.

M. Raoul Bayou. Très bien !

M. Robert Chapuis. Les Français ne s'y tromperont pas ; ils sauront censurer eux-mêmes les pseudo-censeurs qui veulent faire oublier leurs erreurs ou leurs fautes du passé.

M. Jean-Louis Goasduff. Nous verrons par la suite !

M. Robert Chapuis. En réalité, notre pays est confronté à une double crise.

L'une est liée aux grandes mutations économiques et sociales que connaissent les pays industrialisés depuis plus de dix ans. L'évolution technologique a changé les données de l'emploi comme la structure de l'activité économique. On le constate avec l'évolution de l'informatique et ses conséquences, avec la révolution biologique, avec les problèmes de l'énergie, entre autres.

M. Jean-Louis Goasduff. Et Plogoff ?

M. Robert Chapuis. Sur le plan mondial, à la période de décolonisation a succédé la formation d'un vaste marché international, tronçonné par le poids des impérialismes et la loi des grandes firmes multinationales. Les pays que l'on dit « les moins avancés » viennent de tenir à Paris — ce qui est particulièrement significatif — une réunion où ils ont manifesté leur refus d'être le champ clos où les intérêts économiques et financiers tantôt opposent tantôt rassemblent les grandes puissances industrielles.

Le monde est à la recherche d'un nouvel ordre international et l'avenir dira qui l'emportera, de la loi du plus fort ou de l'exigence de solidarité dont, aujourd'hui, la France s'est faite l'avocat. Nous avons entendu Jean-Pierre Cot et Jacques Delors, leurs propos sont dans la ligne définie par le Président de la République. Ils ont affirmé que la politique internationale de notre pays à l'égard du tiers monde comme à l'égard de l'Europe est une dimension essentielle de la lutte pour un nouveau type d'emploi, pour une politique de plein emploi, pour une politique qui redonne vie et activité à notre pays.

Les mutations économiques et sociales retentissent fortement sur les forces vives de notre pays. Les jeunes, les femmes, les travailleurs s'interrogent sur l'avenir et n'entendent pas rester les bras ballants ; ils veulent participer activement au changement. Ils l'ont récemment prouvé sur le plan politique et ils veulent qu'il en soit désormais de même sur le plan économique et social. Ce sont ceux qui subissent le plus durement la crise qui pourront le mieux lui porter remède et c'est pourquoi, nous socialistes, nous affirmons hautement, dans le cadre de cette lutte pour l'emploi, les droits des jeunes, des femmes et des travailleurs à recouvrer leur dignité.

Mais il est une autre crise : celle qui résulte de la politique qui, pendant des années, a cherché à utiliser la crise pour maintenir les anciens rapports de domination, dans notre société comme à l'échelle du monde. Le discours libéral n'a pas suffi à masquer la réalité.

Elle se résume en trois faits.

Premièrement, une politique d'abandon.

Des pans entiers de notre système industriel se sont écroulés — textile, machines-outils, bois. Des régions entières, vous le savez, ne sont plus que des champs de ruines industrielles, s'ajoutant à des ruines agricoles.

M. Raoul Bayou. Très bien !

M. Robert Chapuis. Dans mon département, l'Ardèche, il ne suffit pas de faire pousser un champignon de centrale nucléaire pour faire croire que l'on restaure l'activité alors qu'on crée seulement les moyens de l'exporter ailleurs.

Les nouvelles technologies peuvent servir à relancer des activités — on le mesure aujourd'hui même avec l'automobile. On voit à quel point Renault, cette entreprise nationalisée, est capable de porter l'avenir de notre industrie, l'avenir de notre pays, non seulement en France, mais à travers l'Europe et à travers le monde. Et cela, je crois, augure bien des futures nationalisations et de leur capacité à restaurer l'activité économique par la reprise en main de notre système industriel.

Mais les nouvelles technologies pourraient aussi créer de nouvelles activités. Or, qu'est devenu le plan composant, que reste-t-il du plan calcul, qu'a-t-on fait des fameux rapports sur la biologie, l'informatique, les énergies nouvelles ?

Nous savons comment, pendant tout un temps, on a préféré soutenir les spéculations financières des frères Willot plutôt que la création de nouvelles capacités d'activité et donc d'emploi.

M. Raoul Bayou. Très bien !

M. le président. Veuillez conclure, mon cher collègue.

M. Robert Chapuis. Deuxième fait : l'exil des capitaux.

Faute de pouvoir trouver en France une rentabilité suffisante, ces capitaux s'expatrient, se dispersent, tout en restant sous l'égide de quelques grands groupes, ceux-là mêmes que nous voulons nationaliser, c'est-à-dire rendre à notre pays. Les capacités d'investissement se sont peu à peu taries, mettant de plus en plus les entreprises, particulièrement les petites et les moyennes, à la merci du crédit, c'est-à-dire des grandes banques. C'est le même mouvement qui a provoqué l'exil de nos chercheurs, voire de nos techniciens. Là où il aurait dû y avoir coopération internationale, il n'y a le plus souvent que soumission à quelques groupes internationaux.

Troisième fait : le mépris des travailleurs.

Voués à un travail précaire de plus en plus rare, de plus en plus déshumanisé, les travailleurs sont privés de toute responsabilité : ils ne sont que les pions d'un vaste jeu dont les règles ne sont connues que de quelques initiés.

Certains se réfugient, quand ils en ont les moyens, dans leur vie individuelle ou familiale. D'autres refusent de se laisser aveugler. Dans leurs syndicats, dans leurs associations, ils s'efforcent d'agir ou de réagir pour récupérer leur conscience collective et leur dignité de travailleurs.

Il importe donc de lutter contre toutes les séquelles de cette politique de crise, mais aussi, et sans attendre, contre la crise profonde qui accompagne les mutations de nos sociétés industrielles : ce sont les deux faces du même combat.

D'une part, il faut redonner l'espoir aux chômeurs et à toutes les victimes de la politique qui a été condamnée par la majorité des Français ; et toutes les mesures prises par votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, y concourent.

D'autre part, il faut redonner de l'activité aux entreprises et aux régions : s'appuyer sur les évolutions technologiques en les négociant avec les travailleurs concernés ; retrouver une capacité offensive sur le plan international tout en nous efforçant de reconquérir le marché intérieur ; mieux partager le travail grâce à la réduction du temps de travail, mais aussi grâce à l'amélioration décisive des conditions de travail...

M. le président. Mon cher collègue, concluez !

M. Robert Chapuis. ... grâce à une utilisation des équipements plus rationnelle et moins coûteuse en énergie, grâce au desserrement des contraintes qui pèsent sur les petites et moyennes entreprises. Il convient aussi de revoir les rapports entre emploi et formation, entre emploi et retraite, entre activité et non-activité.

C'est une lourde tâche. Vous venez de l'engager avec détermination dans votre plan de lutte contre le chômage.

Dans cette action qui commence, vous nous trouverez à vos côtés. Notre solidarité est totale dans cet effort, mais c'est à la même solidarité que nous appelons tous les Français qui regardent vers l'avenir avec confiance et qui refusent les impasses où la droite a mis le pays et où elle a fini par se mettre elle-même.

Nous vous laissons, messieurs, dans cette impasse. Nous serons avec vous, monsieur le Premier ministre, pour construire l'avenir de notre pays, l'avenir des travailleurs et de leur emploi. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. le président. Mes chers collègues, je souhaite laisser chaque orateur développer ses arguments mais je vous demande à tous de consentir un effort nécessaire de concision et de vous en tenir au laps de temps qui vous a été imparti.

La parole est à M. Fleury.

M. Jacques Fleury. Mes chers collègues, l'attente des millions de travailleurs privés d'emplois ou inquiets de le perdre ne sera pas déçue.

Les mesures concrètes contenues dans votre déclaration, monsieur le Premier ministre, répondent à leur inquiétude devant une situation sociale héritée de la gestion précédente.

Vous avez, avec un enthousiasme communicatif, montré à quel point le Gouvernement tout entier et, derrière lui, sa majorité parlementaire, se sentent engagés dans la formidable bataille que nous menons contre le chômage.

Les Françaises et les Français attendaient le changement. Ils voient une nouvelle fois aujourd'hui la preuve de votre volonté politique de poursuivre celui qui a été engagé dès le mois de mai.

De vos propositions, monsieur le Premier ministre, je n'en retiendrai qu'une, mais elle me semble significative : en proposant aux jeunes de consacrer un temps plus long à leur formation professionnelle, ou de s'engager dans des actions d'utilité collective, vous avez montré que vous n'acceptiez pas que le chômage soit vécu comme une exclusion de la vie sociale, comme un mal nécessaire qui condamnerait des millions d'hommes et de femmes à se sentir inutiles et exclus et qu'il devait être considéré comme une période limitée au cours de laquelle le travailleur, perdant son statut d'assisté, trouverait sa place et sa justification dans la société, se préparerait à entrer dans le circuit productif avec une meilleure efficacité, ou se consacrerait à des actions d'utilité sociale, conservant ainsi sa dignité d'homme utile à la collectivité, dans l'immédiat comme dans l'avenir.

Le sacrifice des chômeurs était présenté par votre prédécesseurs comme un mal nécessaire au salut de la France.

Vous répondez, monsieur le Premier ministre, que la France a besoin de tous, de ceux qui sont dans le circuit d'activité traditionnel, comme de ceux qui en sont momentanément exclus, mais se préparent à y rentrer.

Vos prédécesseurs acceptaient un formidable gaspillage humain. Vous voulez, vous, transformer le handicap du chômage en une chance pour les jeunes de mieux préparer leur avenir.

Ces mesures vont coûter cher ? Moins que le gaspillage humain que nous connaissions. Qui paiera ? Les plus riches d'entre nous, et c'est bien naturel. La solidarité nationale doit jouer. Nous n'avons pas le droit de condamner nos concitoyens au désespoir.

Vous aurez pour vous, monsieur le Premier ministre, l'opinion publique. Vous aurez contre vous les privilégiés, les revanchards, ceux qui ont toujours le « encorico » national à la bouche, mais freinent de toutes leurs forces la mise en œuvre de la politique de la France, celle qu'ils voudraient voir échouer pour mieux se donner raison.

M. Edmond Alphandéry. Vous aurez contre vous ceux qui sont tout simplement lucides.

M. Jacques Fleury. Satisfait des mesures que vous venez de nous annoncer, je ne vous surprendrai pas en affirmant ma confiance en votre politique.

Je voudrais cependant appeler votre attention sur une question qui sensibilise les travailleurs de ce pays.

Je ne vous apprendrai rien en vous signalant que les agences de travail intérimaire ne font pas partie des entreprises touchées par la crise. Les socialistes ont maintes fois dénoncé cette pratique, inacceptable du point de vue de la protection des travailleurs. Nous comprenons que des entrepreneurs, et en particulier des petits artisans, hésitent, en cette période d'incertitude économique, à embaucher de façon définitive.

Il n'est cependant pas acceptable que beaucoup trop d'entreprises présentent un volet permanent d'intérimaires. Nous savons, pour l'avoir dénoncé sans cesse, que le recours aux agences d'intérim ou que la multiplication de contrats temporaires est le moyen, pour de nombreux patrons, de disposer d'une main-d'œuvre docile, de tourner les lois sociales dans l'entreprise, d'affaiblir la résistance syndicale, tout en constituant, pour certains, une source de profit inacceptable.

Il y a donc là deux soucis contradictoires : permettre aux entreprises de courir un risque mesuré dans l'embauche et donc les encourager à embaucher, mais aussi assurer aux travailleurs un statut comportant les droits sociaux auxquels ils peuvent prétendre.

Le Gouvernement est prêt à s'engager activement dans l'aide à l'embauche par les entreprises. Il y consacrera des sommes importantes. En revanche, il faut que soit nettement assaini le marché du travail.

M. Pierre-Charles Krieg. Asservi serait le mot juste !

M. Jacques Fleury. Il faut, sans doute, de l'imagination pour résoudre la contradiction. Mais nous savons, monsieur le Premier ministre, que votre gouvernement n'en manque pas. Là encore, nous vous faisons confiance. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Jean-Louis Goasduff. Ancien ouvrier agricole, j'ai créé cent emplois. Qu'avez-vous créé, vous ?

M. Serge Beltrame. Et vous, combien en avez-vous fait perdre ?

M. le président. Je vous en prie, messieurs, pas de dialogue ! La parole est à M. Desgranges.

M. Jean-Paul Desgranges. Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, les mouvements qui viennent de se produire montrent que l'importance du sujet soulève quelque passion. C'est bien normal et je ne m'en étonne pas. Toutefois, il ne faudrait ni se bercer de mots ni se tromper sur le sens de certains propos. Quand j'entendais, il y a quelques instants, un député de l'opposition interrompre l'orateur qui s'exprimait et invoquer la lucidité, je me disais que certains étaient eur eusement frappés d'amnésie ! Mais, passons. Les querelles à propos du passé, sur un sujet aussi grave, sont assez dérisoires.

J'ai pourtant retenu ces deux mots lancés en manière d'apostrophe, mais sur un ton quelque peu ironique à l'adresse du Premier ministre, à propos de son plan de gouvernement. Fantastique ambition ! a dit l'un de nos collègues. Ces mots, je crois que nous pouvons les reprendre à notre compte.

Oui, fantastique ambition, parce que le projet de lutte contre le chômage s'inscrit dans un projet global humaniste, celui de la réinsertion de l'individu dans la société. Ce projet ne peut être séparé d'un projet culturel, touchant à l'art, à l'information, à la science, à l'éducation, ni d'un projet de justice sociale qui doit porter sur l'emploi, la rémunération, le niveau de vie, la fin des discriminations et le respect des différences. Tout cela constitue, en effet, une haute ambition.

Ce problème ne se conçoit pas de manière théorique. L'emploi est vécu ; il ne s'agit pas seulement d'avoir un emploi ; encore faut-il que le travailleur puisse le vivre comme conforme à sa dignité et à ses espérances, c'est-à-dire être assuré de la stabilité, avoir une juste rémunération, mais aussi participer, intervenir dans ce qui fait son destin, c'est-à-dire la durée du travail, les cadences, la sécurité, l'hygiène, etc. Il s'agit, je l'ai dit, de redonner à chacun les moyens de sa dignité.

A cet égard, l'importance du dialogue social que le Gouvernement de Pierre Mauroy a entrepris est quelque chose de fondamental. En ce sens, mesdames, messieurs, notre démarche est bien une démarche révolutionnaire et la phrase bien connue de François Furet conserve encore — hélas ! d'ailleurs — toute son actualité. « L'ancienne France, disait-il, était un royaume de sujets ; la nouvelle sera une nation de citoyens. L'ancienne société était celle du privilège ; la révolution fonde l'égalité ».

Or le fondement de l'égalité c'est d'abord, c'est avant tout même, l'égalité des chances. C'est-à-dire que, quelle que soit la théorie de la croissance à laquelle on se réfère, on ne peut plus concevoir celle-ci comme la condition de développement du profit, en tout cas du seul profit, mais surtout comme la condition du développement de la justice.

Oui, c'est bien une démarche progressiste, une démarche révolutionnaire qui trouve ici, depuis quelques semaines, sa concrétisation, démarche contre toutes les sortes de féodalités, modernes certes, mais déjà condamnées.

Sur ce plan sont évidemment étroitement liés la loi de décentralisation que nous avons votée récemment, et qui vise à la démocratisation et à une meilleure répartition des pouvoirs, et le projet d'extension du secteur public qui tend à redonner à l'intérêt général priorité sur les intérêts particuliers.

J'espère m'être bien fait comprendre. Tous les propos sur l'égalité, sur la justice, sur l'humanisme ne sont qu'aimable dissertation si l'on n'a pas tout fait contre le fléau social numéro un qu'est, on l'a dit et répété, le chômage.

Pour paraphraser une formule, elle aussi bien connue, dans cette lutte, « dans cette guerre » comme disait Pierre Mauroy fort justement, si l'on n'a pas tout fait, l'on n'a rien fait ! Tâche difficile, tâche exaltante cependant, qu'il est regrettable d'avoir à amorcer maintenant, maintenant seulement, après tant d'années perdues, tant de gâchis et tant de désespérance ! C'est pour nous, socialistes, à la fois une exigence urgente et une œuvre de longue haleine.

Que de points d'intervention possible ! Je ne rappellerai pas ce qu'a dit si clairement Pierre Mauroy cet après-midi. J'insisterai plutôt sur trois ou quatre points particuliers.

J'appelle d'abord l'attention de chacun sur la nécessité de redoubler d'efforts pour permettre une meilleure insertion des handicapés, pour l'amélioration de la formation professionnelle et l'adaptation de cette formation aux conditions sociales.

Je pense aussi que l'on ne fera jamais assez, quel qu'en soit le coût apparent, en faveur de la prévention sociale. Quand on crée des emplois dans le secteur social, ce n'est pas de l'argent gaspillé, vous le savez bien, c'est la forme probablement la plus nécessaire, la plus humaine et la plus efficace de lutte contre la délinquance, contre la misère et contre la désespérance. Le Gouvernement s'honorera en redoublant d'efforts dans ce domaine, comme il en a manifesté l'intention.

Par ailleurs, j'ai noté avec satisfaction, dans les propositions du Premier ministre, l'annonce d'une augmentation de 34 p. 100 des crédits consacrés à l'urbanisme et au logement.

Les économies d'énergie sont également l'un des domaines prioritaires, à la fois pour la transformation de la société, que nous souhaitons, et pour la création d'emplois.

M. le président. Veuillez conclure, monsieur Desgranges !

M. Jean-Paul Desgranges. Je conclus, monsieur le président.

En effet, c'est à un effort exceptionnel auquel nous vous invitons et auquel nous invitons tout le pays, mais cet effort exceptionnel sera la marque du nouveau Gouvernement de la France.

Cet après-midi, on s'est beaucoup référé à l'étranger, on a cité la Norvège, la Suisse, l'Autriche, entre autres... Or, si l'on dit que chacun à l'habitude de voir l'heure au clocher de son village, je suis persuadé qu'avant peu, il y aura, de par le monde, de nombreuses nations qui viendront lire l'heure au clocher de la France ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. le président. La parole est à M. Valroff.

M. Jean Valroff. Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, c'est la première fois dans l'histoire de notre circonscription vosgienne qu'un député socialiste s'exprime en son nom.

Croyez bien que je mesure cet honneur, mais aussi la signification politique du choix des électeurs.

Les Vosgiennes et les Vosgiens du sud du département ont donné un nom à l'adversité qui les frappe depuis vingt ans, à travers la crise du textile et le démantèlement de l'agriculture de montagne : la droite, libérale à Paris, pseudo-travailliste chez eux !

Le 21 juin, ils ont fait table rase des discours des ministres et députés qui votaient la confiance à cette tribune et critiquaient l'action gouvernementale chez eux.

M. le Premier ministre et le Gouvernement ont décidé d'engager une véritable guerre contre le chômage. Eh bien ! mesdames, messieurs, c'est un langage que mes compatriotes comprennent, eux dont on a trop souvent utilisé les sentiments patriotiques pour leur faire accepter l'adversité et les sacrifices. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des socialistes.*)

Je suis ici parce qu'ils ne veulent plus de ces sacrifices en forme d'abandon.

Ils n'ont pas quitté de gaité de cœur l'usine textile et la région pour rejoindre le pays haut de Moselle. Que sont-ils aujourd'hui ?

Chômeurs ou préretraités de la sidérurgie et de surcroît exilés.

Jadis, ils ont quitté la ferme paternelle pour rejoindre la Franche-Comté des automobiles. Que sont-ils aujourd'hui, alors que le chômage frappe et que la crise touche ou menace gravement ce secteur ?

Depuis 1974 la crise a frappé à coups redoublés, renforcée par la stratégie de la droite au pouvoir, et que ne pouvaient masquer les fumées du « Plan Vosges ».

Répression syndicale, interventions policières furent les apports nouveaux du régime de droite, cependant que reprenait le rythme accéléré des fermetures d'entreprises.

Aujourd'hui, la crise continue de frapper, mais l'espoir est revenu et nous ne devons pas le décevoir.

Oui, monsieur le Premier ministre, le textile peut et doit vivre et nous attendons tous ensemble les mesures qui lui en donneront les moyens intérieurs et douaniers.

Oui, l'agriculture de montagne doit être sauvée et ses acteurs voir leur existence assurée. Les socialistes prennent actuellement des initiatives en ce sens.

Oui, les P. M. E. et les P. M. I., et surtout nos artisans, doivent avoir les moyens d'embaucher car, en attendant des réformes profondes, ils sont le principal atout du sauvetage de nos régions.

Oui, des droits nouveaux doivent être donnés et les droits actuels strictement appliqués aux travailleurs qui, à cause de la crise, sont maltraités dans nombre d'entreprises.

Oui, la forêt et le bois sont notre chance, à nous Vosgiens, de donner du travail aux chômeurs et des devises au pays. Vous ne l'oubliez pas, nous vous en remercions, monsieur le Premier ministre.

Oui, les collectivités doivent être aidées pour assurer l'animation et promouvoir l'économie, car ce sont les deux conditions du maintien d'une vie chez nous.

Tous ces objectifs ne pourront être atteints en même temps, mais il importe d'avancer constamment pour les atteindre.

Dans l'immédiat, le chômage existe, et il faut le combattre car, c'est vrai, il est insupportable.

Laissons aux sociétés conservatrices le pénible privilège d'instaurer le chômage en tant qu'habitude, car s'il est vrai, ainsi que le disait Mark Twain, qu'on ne se débarrasse pas d'une habitude en la flanquant par la fenêtre, nous savons aussi qu'il faut pousser très fort pour lui faire descendre l'escalier marche par marche.

Parce que, monsieur le Premier ministre, vous avez proposé des mesures novatrices et déterminées ; parce que la lutte contre le chômage sera, ainsi que nous en avons reçu l'assurance, l'action prioritaire du Gouvernement, les travailleurs vosgiens imposeront le silence à la droite qui n'a mis que trois mois pour oublier qu'elle avait gouverné vingt-trois ans. Et ils vous feront confiance parce que votre Gouvernement tient les promesses de François Mitterrand, Président de la République.

Ces travailleurs comprennent nos difficultés. Ils ne comprendraient pas notre inaction. Ils n'ont pas compris celle de la droite.

M. le président. Veuillez conclure, monsieur Valroff.

M. Jean Valroff. Je conclus, monsieur le président.

C'est pourquoi, en leur nom, au nom de mon camarade Philippe Antoine, licencié par un ex-ministre qui a siégé ici, au nom des travailleurs de Montefibre qui ont subi l'occupation policière et auxquels, monsieur le Premier ministre, il faudra penser un jour prochain, au nom de ceux de chez Ancel, Mougenot, Peduzzi, Wernert, Nicolas Caimant, Chagué, etc. — ces noms ne vous disent rien mais, chez nous, ils sont lourds de signification — et au nom des jeunes que, professionnellement, j'ai eu la tristesse de voir grossir chaque année, quand ils me quittaient, les rangs des chômeurs, au nom de toutes celles et de tous ceux qui aujourd'hui sont menacés, nous vous ferons confiance et nous refuserons de voter une motion de censure déposée par les champions de l'impudence. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. le président. La parole est à M. Rossinot.

M. André Rossinot. Il y a désormais plus de quatre mois, monsieur le Premier ministre, que les Françaises et les Français ont donné à leur pays un président de la République socialiste et ont confirmé ce choix en envoyant une majorité socialiste dans cette enceinte. Cela correspondait à notre avis à une volonté superficielle de changement, renforcée par des égoïsmes catégoriels. (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

Le secret espoir de nos concitoyens était que le pays domine le chômage et l'inflation. Ces Françaises et ces Français, monsieur le Premier ministre, ont par conséquent le droit de se montrer exigeants. Et après les promesses que vous leur avez prodiguées, il vous faudrait songer à répondre à leurs attentes.

Curieusement, il faut bien admettre que jusqu'à présent il semble plutôt difficile de trouver dans la politique que vous avez conduite, à moins que ce ne soit celle qui vous a été imposée par l'aile la plus dure de votre coalition, les traces d'une véritable politique cohérente.

Vous connaissez la menace du cap des deux millions de chômeurs avant la fin de 1981. Qui peut raisonnablement croire, en France, qu'à ce jour aucun chômeur supplémentaire n'est imputable à votre politique ?

M. Pierre Forgues. Tout le monde !

M. André Rossinot. Les radicaux demandaient, depuis longtemps, des réformes profondes qui auraient permis au pays d'affronter cette formidable révolution économique, sociale et technologique, avec plus d'équité, de solidarité et de responsabilité.

Conscient de la nécessité de compléter les mesures de solidarité nationale engagées par le Gouvernement précédent, le parti radical s'était prononcé pour l'adoption d'un impôt sur les grandes fortunes. Les modalités de celui que vous avez arrêté, d'ailleurs en contradiction avec les engagements pris par François Mitterrand, rendent celui-ci injuste pour les petites et moyennes entreprises, dangereux pour l'industrie et la distribution, néfaste pour notre économie. En asphyxiant les éléments les plus dynamiques de l'activité industrielle, la taxation de l'outil de travail va freiner l'innovation, la prise de risque, le développement et la création d'entreprises, l'investissement et, finalement, l'embauche.

Par sa volonté d'aller jusqu'au bout d'une idéologie, que fait votre gouvernement, si ce n'est introduire dans le pays un type de société qui amoindrit son potentiel de résistance ? Au nom de quelle stratégie condamnez-vous, par exemple, à terme, un programme électronucléaire sans égard pour les conséquences qui en découleront en matière d'emploi et pour le développement des économies régionales.

Je crois savoir, monsieur le Premier ministre, que les Lorrains sauront dans ce domaine vous faire céder et que les tranches trois et quatre Cattenom seront réalisées.

Plusieurs députés socialistes. Non !

M. André Rossinot. Par dogmatisme, et dans le désordre et la précipitation, vous amenuisez ainsi l'indépendance énergétique nationale.

Mais il faudra bien un jour assumer cette irresponsabilité doctrinale qui vous pousse à faire table rase de notre système économique, et je pense au démantèlement que vous allez infliger tant à notre appareil de production qu'à nos institutions bancaires. Car les nationalisations obéissent, elles aussi, au sacrifice de l'idéologie. Quel rapport y a-t-il entre, d'une part, la lutte contre le chômage et l'inflation et, d'autre part, l'extension du secteur public ? Il faudra bien vous expliquer sur les raisons profondes qui motivent cette décision.

D'autant qu'il n'est pas certain, contrairement à l'opinion répandue, que ces mesures créeront le moindre emploi. Les nationalisations sont annoncées et décidées sans qu'une stratégie industrielle globale soit proposée, et personne ne peut prouver l'évidence et la nécessité de nationaliser. Comme le soutenaient des membres éminents de votre gouvernement, vous auriez pu simplement maîtriser la politique industrielle avec une simple participation majoritaire. Le dogme et le souci de donner des gages aux communistes l'ont emporté !

Je m'étonne, à ce sujet, que certains, parmi vos alliés, puissent cautionner une politique qui condamne aussi résolument l'initiative individuelle et la libre entreprise.

Ceux qui ont voté pour vous attendent — et ils le disent clairement — la diminution du chômage et de l'inflation, tout comme le maintien de leur pouvoir d'achat sans que soient touchés leurs droits acquis. Vous avez réussi, certes, un coup d'éclat facile lorsque, à peine installé au pouvoir, vous leur offriez d'une seule traite une revalorisation substantielle du S. M. I. C., plus d'allocations familiales et d'aide au logement. Que répondez-vous maintenant que les bénéficiaires s'aperçoivent que la hausse des prix rend ces mesures tout à fait illusoires ?

M. Jean-Pierre Soisson. Très bien !

M. André Rossinot. Les Françaises et les Français qui ont voté pour vous sont maintenant en droit de connaître le type de société que vous leur réservez.

M. le président. Je vous prie de conclure, monsieur Rossinot.

M. André Rossinot. Je conclus, monsieur le président.

Ils avancent vers le socialisme sans savoir de quel socialisme il s'agit. Admettez, messieurs, que l'équivoque est grande. (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*) D'autant plus que je ne suis pas sûr que ce soit pour le socialisme qu'ils se sont prononcés. Vous voulez construire un socialisme pur et dur alors que beaucoup de vos électeurs ne demandaient qu'une politique plus sociale, au mieux, social-démocrate.

M. Marcel Wacheux. Qu'est-ce que vous en savez ?

M. André Rossinot. C'est ce qui explique certainement que vous vous sentiez obligés d'entreprendre une campagne permanente d'explication et de mobilisation.

Les dés sont jetés. L'euphorie est terminée. Vous n'avez plus la possibilité désormais d'invoquer sans cesse la gestion du passé ou de désigner des boucs émissaires, ce dont d'ailleurs vous ne vous êtes pas privés dans votre chasse aux sorcières à travers la presse audio-visuelle, l'enseignement ou autres secteurs. (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

M. le président. Je vous demande encore une fois de conclure, monsieur Rossinot.

M. André Rossinot. Je termine, monsieur le président.

C'est sur votre propre faculté, messieurs, à prendre en compte et à résoudre leurs difficultés que les Français vous jugent déjà. Je crains, pour le moment, que leur constat ne soit celui de l'incapacité. Méfiez-vous, cependant, que le temps ne vous soit déjà compté.

M. le président. C'est surtout à vous qu'il est compté, monsieur Rossinot. (*Sourires.*) Concluez, je vous prie.

M. André Rossinot. Cette motion de censure, que nous voterons, est le coup de semonce qui engage la confrontation permanente avec le pays. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Pesce.

M. Rodolphe Pesce. Mesdames, messieurs, je crois que les Français retiendront de cette journée non pas la discussion d'une motion de censure, mais la déclaration du Premier ministre, et surtout la mobilisation annoncée du Gouvernement et de l'Etat face au chômage et au problème de l'emploi.

A cet égard, M. le Premier ministre a bien défini les deux priorités : relancer l'économie et partager le travail.

En ce qui me concerne, j'insisterai sur les aspects secondaires, mais tout de même importants, de la bataille que nous venons d'engager, que nous mènerons dans les mois qui viennent et qu'il nous faudra gagner.

Je présenterai quelques réflexions sur la manière dont, à l'échelon local, les élus peuvent apprécier les problèmes de l'emploi et sur le décalage qui existe bien souvent entre la volonté gouvernementale et la façon dont elle est appliquée sur le terrain.

S'agissant des moyens dont disposent les élus et l'administration pour mieux connaître la situation de l'emploi, des progrès encore considérables sont à faire, ne serait-ce que sur la simple donnée que représente le nombre des chômeurs.

Actuellement, les services locaux de l'Agence nationale pour l'emploi donnent des statistiques à ce sujet, mais celles-ci sont établies par agence et non par commune ou par bassin de main-d'œuvre. Or il serait sans doute facile, avec des ordinateurs — il n'en manque pas — d'octroyer un peu plus de moyens aux agences afin qu'elles soient en mesure de dresser, par bassin d'emploi, un tableau de la situation économique, et surtout de l'évolution du chômage.

Les données économiques globales sont multiples. Je citerai, par exemple, pour la région Rhône-Alpes, celles qui sont fournies par l'observatoire régional de l'I. N. S. E. E. ou par les rapports habituels de la Banque de France. Mais, en raison du cloisonnement des administrations et du secret bancaire notamment, les renseignements sont d'ordre général et il n'est guère possible, sauf à engager des frais importants pour faire procéder à des études particulières, de disposer de données au niveau du bassin d'emploi.

Cette situation est très dommageable, car il ne nous est pas facile, à l'échelon local, d'avoir une vue exacte des problèmes, et donc de mener une action rapide et efficace avant qu'il ne soit trop tard.

Cela dit, je présenterai deux remarques, à propos des petites et moyennes entreprises, sur l'action actuelle des banques.

En premier lieu, s'agissant des découverts tolérés par les banques, nombre de petites et moyennes entreprises sont brusquement averties, le 10 ou le 15 du mois, que si elles sont toujours à découvert à la fin du mois, la banque arrêtera toute aide. C'est inadmissible. Comment, en effet, une entreprise employant trente ou cinquante salariés peut-elle, du jour au lendemain, payer 50 ou 80 millions de centimes ? Bien souvent, elle est condamnée à fermer, alors que si des délais lui avaient été accordés, si le signal d'alarme avait été déclenché plus tôt, elle aurait pu survivre. Je pense qu'un tel problème pourrait être facilement réglé.

En second lieu, je parlerai des prêts gagés sur les biens personnels de l'emprunteur. Au niveau des petites et moyennes entreprises, de dramatiques problèmes se posent, sans rapport avec les sommes en cause.

Voici des cas concrets qui se sont produits dans mon département ces derniers mois. Un prêt de 100 000 francs était sollicité par un brave homme, afin de sauver huit emplois. Après enquête et discussion, on s'est aperçu que le prêt ne pouvait être gagé que sur une maison pour laquelle il restait encore à rembourser deux ans de crédit. Le prêt a été refusé et les emplois ont disparu. Huit emplois supprimés à cause de 100 000 francs, cela semble ridicule. On aurait certainement pu trouver une autre solution.

M. Alain Hautecœur. Très bien !

M. Rodolphe Pesce. Autre exemple : une aide de 50 000 francs a été demandée par un petit bijoutier installé dans le département de la Drôme pour effectuer des achats d'or. Pour fabriquer des bijoux, il faut bien acheter de l'or, donc disposer de fonds. Dans le cas que j'évoque, trois emplois étaient en cause. Une somme de 50 000 francs n'est pas quelque chose d'extraordinaire. Là aussi un refus a été opposé et cet artisan a failli arrêter son activité.

Nous constatons, sur le plan local, que le coût du chômage est souvent beaucoup plus important que le coût bancaire. Il faudrait donner des instructions aux banques pour que de tels exemples ne se reproduisent plus. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des socialistes.*)

Indéniablement, des risques existent. Nous n'en doutons pas. Dans mon département, il y a trois ou quatre ans, après une période de gel, les exploitants des vergers touchés voulaient obtenir des prêts. Eh bien, le Crédit agricole a prêté à ceux qui pouvaient rembourser, et c'est le conseil général qui a été obligé de prendre les risques de la réassurance.

M. Alain Hautecœur. C'est vrai !

M. Rodolphe Pesce. Etant donné les bénéfices réalisés par le secteur bancaire, il faudrait que certains prêts soient accordés, même s'il y a des risques pour la banque. C'est important, car tous ces cas qui concernent deux ou trois emplois s'additionnent et, en fin de compte, ce sont de très nombreux emplois qui sont ainsi supprimés.

M. Pierre Jagoret. Tout à fait d'accord !

M. le président. Monsieur Pesce, veuillez conclure !

M. Rodolphe Pesce. Je voudrais rapidement évoquer la question des syndics.

Actuellement, la manière dont les syndics sont nommés, leur nombre peu élevé et, surtout, les intérêts qu'ils défendent relèvent d'une situation invraisemblable. Bien souvent, les syndics défendent les créanciers de l'entreprise et non l'entreprise elle-même. Sur ce point, également, je souhaiterais que le Gouvernement entreprenne une réforme profonde.

Je dirai quelques mots des CODEFI. Ces comités fonctionnent mal. Ce sont surtout les banques qui en sont les promoteurs et les animateurs.

M. Pierre Forgues. C'est vrai !

M. Rodolphe Pesce. Des mesures pourraient être prises dans ce domaine.

C'est pourquoi nous vous demandons, monsieur le Premier ministre, de revoir le fonctionnement des CODEFI.

De même, mais je n'ai pas le temps d'évoquer ce point dans le détail...

M. le président. Monsieur Pesce, je vous demande instamment de conclure.

M. Rodolphe Pesce. Je conclus, monsieur le président.

Je veux parler du C. I. A. S. I., pour lequel une décentralisation et une véritable politique en la matière seraient nécessaires.

Monsieur le Premier ministre, vous avez déclaré tout à l'heure : à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. A l'échelon local, il faut agir de la même manière. Il faut secouer les mauvaises volontés et parfois s'opposer au sabotage. Mais c'est surtout de l'administration, des organismes d'Etat et des banques qu'il s'agit. Il faut les mobiliser pour gagner la bataille de l'emploi.

Vous pouvez compter sur nous, sur l'ensemble de la gauche pour vous soutenir à l'Assemblée. Mais nous vous soutiendrons de la même manière pour obliger les administrations et les banques, sur le plan local, à appliquer votre politique. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. le président. La parole est à M. Oehler.

M. Jean Oehler. Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, perdre son emploi, vivre la condition du chômeur équivaut à être exclu socialement et moralement de la société. Un chômeur éprouve aujourd'hui un sentiment de culpabilité parce qu'il a été exclu du monde du travail, parce qu'il est assisté et, lorsqu'il est jeune et sans profession ou âgé de plus de quarante-cinq ans, parce qu'il croit peu ou ne croit plus à la possibilité de mener une vie active normale.

Et nous savons très bien que, si la majorité de cette assemblée a été élue sur le thème du changement, c'est que le pays tout entier attend de nous à la fois que nous le relevions du marasme économique dans lequel la droite l'a plongé et que nous arrêtions cette hémorragie et ce traumatisme social que provoque le chômage.

Je reçois chaque jour, dans mon département, des lettres bouleversantes de jeunes, de leurs parents, de femmes, de travailleurs âgés, de cadres et d'ouvriers : ils sont brisés, déroutés et probablement marqués pour le reste de leur vie par leur condition de demandeur d'emploi.

Aussi, vos propositions, monsieur le Premier ministre, qui visent à faire en sorte que le chômage ne soit plus vécu comme une exclusion et que tout jeune de seize à dix-huit ans soit assuré d'avoir une profession, vos propositions, dis-je, me paraissent-elles capitales.

J'ai le sentiment que vous allez réussir, car vous venez tout simplement réaffirmer ce que notre société avait depuis quelque temps oublié : à savoir la signification et la richesse que constitue le travail. Et je suis convaincu qu'une large adhésion de l'opinion publique accompagnerait votre projet si, comme vous l'avez exposé, les travailleurs privés d'emploi, notamment les jeunes, pouvaient se consacrer désormais aux travaux d'utilité collective, tels que l'entretien des forêts, des parcs régionaux ou nationaux et des logements sociaux, l'aide aux familles, etc.

Il reste que la lutte pour l'emploi ne sera pas efficace si elle ne concerne pas, d'une façon nouvelle, les chefs d'entreprise.

En effet les difficultés de la majorité des entreprises, que ce soient les P. M. E. ou les P. M. I., proviennent, certes, de causes conjoncturelles, mais également de lacunes dans la formation des chefs d'entreprise. Je ne condamne pas l'entreprise familiale, qui me paraît essentielle à l'activité économique; j'insiste sur les fautes de gestion et parfois les insuffisances dans la direction de l'entreprise.

Je soutiens donc entièrement l'appel que vous avez lancé aux chefs d'entreprise, mais il convient aussi de leur demander de réfléchir sur leur mission dans une période aussi difficile. Il ne suffit pas d'aider les P. M. E. en leur facilitant l'accès au crédit; il faut leur apporter une assistance technique. Une réflexion devrait nécessairement s'engager sur ce point si nous voulons affronter, au niveau des responsabilités de chacun, la compétition économique internationale.

Cela étant, monsieur le Premier ministre, je souhaite appeler votre attention sur un problème qui a été trop souvent absent des discours politiques officiels, celui de l'emploi dans les régions frontalières.

L'attitude des précédents gouvernements et des élus locaux de droite consistait, depuis de longues années, à éluder les problèmes, voire à considérer comme positives les migrations frontalières.

En fait, que constatons-nous ?

Premièrement, que nos régions frontalières sont toutes des régions périphériques dans le contexte de l'activité économique nationale.

Deuxièmement, que, dans toutes nos régions frontalières, les flux migratoires sont à sens unique, entre une ou plusieurs régions françaises à faible niveau d'emploi et une région étrangère à niveau d'emploi plus élevé. La France exporte sa main-d'œuvre et, que ce soit en Lorraine, en Alsace ou en Franche-Comté, nous accueillons très peu ou pas du tout de travailleurs frontaliers.

M. le président. Veuillez conclure, monsieur Oehler.

M. Jean Oehler. En revanche, dans nos communes frontalières exportatrices de main-d'œuvre, le phénomène de migration atteint des dimensions de l'ordre de 30 p. 100 à 40 p. 100 de la population active. Cette main-d'œuvre est considérée, la plupart du temps, de l'autre côté de la frontière, comme une réserve conjoncturelle. Elle est, dès lors, plus vulnérable aux fluctuations de la conjoncture que la main-d'œuvre intégrée.

Nous l'avons bien vu, en 1974, lorsque la conjoncture en République fédérale d'Allemagne s'est dégradée. Ce sont, en effet, les travailleurs frontaliers français qui ont été les premiers à être renvoyés dans leurs foyers. De la même façon, aujourd'hui, alors que des menaces sérieuses pèsent sur l'évolution de la situation économique en Bade-Würtemberg, il est à craindre pour le sort des 34 000 travailleurs frontaliers alsaciens employés en République fédérale d'Allemagne et en Suisse. Et lorsqu'on sait que l'Alsace compte plus de 33 000 travailleurs privés d'emploi, on voit que c'est, au total, plus de 10 p. 100 de la population active qui ne trouve pas d'emploi dans notre région. Et songez que de 4 000 à 5 000 travailleurs temporaires franchissent tous les jours la frontière.

M. le président. Je vous prie de conclure, monsieur Oehler.

M. Jean Oehler. Je vous demande encore quelques instants, monsieur le président.

Les élus socialistes de la région ont souvent alerté à ce sujet les pouvoirs publics, mais, malheureusement, sans grand résultat.

Nous avons aujourd'hui l'occasion, monsieur le Premier ministre, de poser le problème ouvertement à l'Assemblée nationale, et nous espérons qu'une politique globale en faveur des régions frontalières et des travailleurs frontaliers sera amorcée.

Telles sont, monsieur le Premier ministre, les quelques réflexions que je tenais à vous présenter dans ce débat, réflexions qui s'intègrent parfaitement dans le vaste programme que vous venez d'exposer.

Aussi, je forme l'espoir que votre réussite sera à la mesure de votre volonté d'aboutir. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. le président. La parole est à M. Cabé.

M. Robert Cabé. On crédite volontiers la gauche d'idées généreuses, mais on lui dénie souvent la capacité de conduire l'économie au succès.

M. Charles Miossec. Et c'est bien vrai !

M. Robert Cabé. Pourtant, le Gouvernement que vous conduisez, monsieur le Premier ministre, se doit de gagner la guerre contre le chômage. Les Françaises et les Français qui nous ont confié les rênes du pouvoir aux mois de mai et de juin derniers attendent, avant tout, la mise en œuvre d'une autre logique économique qui, capable de remettre en cause les règles de la société capitaliste, assurera à chacun l'emploi qu'il réclame. Sans nul doute, c'est pour vaincre le chômage que les Français ont porté François Mitterrand à la présidence de la République et élu une majorité de députés socialistes à l'Assemblée nationale.

M. Charles Miossec. Et qu'avez-vous fait depuis trois mois ?

M. Robert Cabé. Il y a là un contrat qui nous lie désormais à la majorité du peuple français.

Le chômage passe avant tout car il représente une atteinte insupportable à la dignité de près de deux millions de Françaises et de Français. Des milliers de jeunes gens et de jeunes filles, encore étudiants ou lycéens, sont plongés dans l'angoisse du lendemain. Le chômage est un cancer qui ronge l'ensemble du tissu social et le désagrège en mettant en péril les équilibres économiques.

La gauche est donc condamnée à gagner ce que vous avez appelé, monsieur le Premier ministre, la guerre contre le chômage.

Les gouvernements précédents parlaient avant tout d'améliorer la compétitivité des entreprises et de restaurer les profits. Ils se souciaient du « redéploiement » et donc du développement des exportations. En outre, le pétrole était considéré comme la principale cause d'une situation jugée irrémédiable.

Nous supportons les conséquence de ces choix néo-libéraux erronés : notre pays a subi depuis plusieurs années une dramatique dévitalisation de ses forces productives ; un demi-million d'emplois ont été perdus par l'industrie française en six ans ; 160 actifs du secteur agricole quittent la terre chaque jour ; des secteurs entiers de l'économie disparaissent sous nos yeux, suivis par le cortège des périls. C'est le chômage qui se développe, mais aussi le retard technologique global qui s'aggrave, la mainmise croissante du capital étranger sur l'économie, parfois dans des domaines vitaux pour l'indépendance nationale.

Nous avons condamné cette politique en affirmant que le plus sûr moyen de vaincre le chômage consistait à accroître la consommation des ménages, et en priorité celle des ménages à faibles revenus : l'accroissement de la demande provoquera à son tour une augmentation de la production, génératrice d'investissements.

Il fallait augmenter le pouvoir d'achat des plus défavorisés : à cet égard, le relèvement du S. M. I. C. et l'augmentation des prestations familiales vont dans ce bon sens. Ces mesures devront néanmoins être renforcées si nous voulons obtenir une réelle relance de la consommation.

Parallèlement, des réformes de structure en profondeur sont nécessaires, afin de donner au Gouvernement les moyens de sa politique. Monsieur le Premier ministre, les élus de gauche ne pourront que vous accorder leur confiance lorsque viendra en discussion le projet sur la nationalisation des grands groupes industriels et du système bancaire.

Depuis trente ans, le secteur public a fait preuve d'une vitalité certaine, dont témoignent les réussites techniques de Renault, d'E. D. F. ou de la S. N. C. F. En outre, il a souvent joué un rôle pilote en matière sociale même si, ces dernières années, il a été progressivement réinséré dans une logique de rentabilité financière. De plus, les nationalisations permettront à la France de relever le défi industriel.

Pour nous, socialistes, la réalisation d'un grand impératif industriel est l'une des conditions fondamentales de la réorientation du modèle de développement de notre pays. La revitalisation des structures de production exige la présence dans les secteurs stratégiques de l'économie d'entreprises publiques puissantes, dynamiques, ordonnant leur activité dans le cadre des priorités du Plan.

Mais, à côté du nouveau secteur public de l'économie, le secteur privé, qui représentera encore près de 80 p. 100 de l'activité économique, doit voir sa capacité d'entreprise et d'innovation reconnue et encouragée. C'est pourquoi nous avons été très attentifs aux mesures spécifiques que vous avez annoncées pour les P. M. E. et P. M. I. qui représentent un potentiel d'embauches considérable. Le président de la confédération générale des P. M. E., M. Bernasconi, nous déclarait récemment que les entrepreneurs avaient besoin de commandes, de crédits et d'un allégement des charges.

La relance de la consommation contribuera à développer les commandes, ainsi que je l'ai déjà expliqué.

Quant à la nationalisation du crédit, contrairement à ce qui a pu être répandu lors de la campagne électorale, elle facilitera une véritable politique du financement des petites et des moyennes entreprises. Nous avons tous vu, trop souvent, des organismes bancaires, quelquefois de grand renom, refuser ou réserver de modestes financements à des chefs d'entreprise sous des prétextes peu conformes aux exigences économiques de l'heure.

M. le président. Monsieur Cabé, veuillez conclure.

M. Robert Cabé. L'allégement des charges, enfin, devrait être amorcé rapidement, afin de ne pas pénaliser les entreprises de main-d'œuvre.

Il serait peut-être intéressant que vous nous éclairiez sur le relèvement du seuil de perception de certaines taxes.

Pour terminer, j'insiste sur la nécessité d'inclure dans le plan de bataille l'élaboration d'une nouvelle politique agricole, plus particulièrement en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs. Plus un seul actif agricole ne doit quitter son emploi : les agriculteurs sont aujourd'hui victimes du libéralisme des politiques précédentes. Le doublement de la dotation des jeunes agriculteurs d'ici à la fin de 1982 est accueilli favorablement dans les campagnes.

M. le président. Monsieur Cabé, je vous demande de conclure.

M. Robert Cabé. Il faudra aussi de nouvelles politiques pour le foncier et pour les revenus, pour la fixation des prix agricoles — en tenant compte des prix de revient — et pour le financement.

J'aimerais que vous nous précisiez le calendrier de mise en application de ces nouvelles mesures afin que nous rassurions nos interlocuteurs désorientés par la baisse de leur pouvoir d'achat.

En attendant, je m'associerai à mes collègues socialistes pour vous apporter toute la confiance que mérite votre politique dans un combat long et difficile, mais dont les Français seront les grands vainqueurs. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. Charles Miossec. C'est moins sûr.

M. le président. La parole est à Mme Chaigneau, dernier orateur inscrit.

Mme Colette Chaigneau. Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, c'est avec l'émotion d'une rentrée des classes que je prends la parole pour la première fois à cette tribune à l'occasion d'un débat sur une motion de censure déposée par le groupe du rassemblement pour la République.

Vous nous déclarez, messieurs les députés de l'opposition, que les faits démentent les affirmations du Gouvernement...

M. Charles Miossec. Exactement.

Mme Colette Chaigneau. ... et que le rythme de la dégradation s'accélère ; que règne un climat d'incertitude, de doute, de renoncement qui hypothèque par avance les chances de reprise de l'activité.

M. Charles Miossec. C'est bien cela !

Mme Colette Chaigneau. Comment voulez-vous, messieurs, que les radicaux de gauche, apparentés au groupe socialiste, laissent passer de telles déclarations ?

Alors que la bonne foi se présume, du moins en droit, comment voulez-vous que le pays comprenne qu'avant même de connaître le plan du Gouvernement contre le chômage vous déposiez une motion le censurant ?

M. Charles Miossec. Vous avez quand même eu déjà trois mois.

Mme Colette Chaigneau. « L'héritage » nous sert de masque, prétendez-vous ? Vous voudriez peut-être que le Gouvernement de Pierre Mauroy reconnaisse la paternité d'un million huit cent mille chômeurs et de six mois d'inflation dont le rythme a été accéléré et faussé de votre fait puisque vous n'avez pratiqué aucune hausse des tarifs publics dans les mois précédant les élections !

D'ailleurs, vous n'avez pris après le 10 mai aucune des mesures qui s'imposaient. C'est vous qui avez laissé la France aller à la dérive ! Mais le Gouvernement n'a pas besoin d'alibi ; encore moins d'avocats. C'est pourquoi je ne répondrai pas par une plaidoirie à ce qui se voudrait un réquisitoire. Je vous répondrai simplement en qualité de femme et de Rochelaise consciente des difficultés de sa région, où l'industrie automobile, l'industrie nautique et le secteur textile notamment subissent une crise particulièrement aiguë puisque l'on dénombre plus de 17 000 chômeurs. Je sais le peu de poids dont ont pesé les diverses mesures-gadgets qui, sous prétexte de protection, renforçaient en réalité les risques de discrimination au niveau de l'emploi.

Le Gouvernement de Pierre Mauroy a donné à ces femmes un ministère qui, loin de se contenter de symboles, intervient effectivement dans des problèmes difficiles que vous aviez laissés sans solution. Vous souvenez-vous de la session extraordinaire de mars 1979 uniquement consacrée à l'emploi ? Certes, il y avait la crise et elle existe toujours cette crise : mais, loin de nous promettre, comme d'autres avant lui, l'amélioration que les Français se sont lassés d'attendre, le Gouvernement de Pierre Mauroy prend des mesures originales en faveur des catégories les plus défavorisées, les jeunes et les femmes, sans pour autant les considérer comme des assistées...

M. François Massot. Très bien !

Mme Colette Chaigneau. ... dans le respect de l'individu qui marque son action politique.

C'est pourquoi, nous pensons, avec nos amis socialistes, que les Français vont gagner la bataille économique, vous montrant que les orientations du Président de la République et du Gouvernement sont les bonnes et que votre motion de censure n'était qu'un artifice de procédure qui ne jettera aucune ombre sur leur action.

M. Olivier Stirn. Il n'y a que la foi qui sauve !

Mme Colette Chaigneau. Comme l'ont fait savoir ceux de mes camarades qui m'ont précédé à cette tribune : un pour tous et tous pour un, nous ne voterons pas votre motion ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. le président. La discussion générale est close.

La parole est à M. le Premier ministre.

M. Pierre Mauroy, *Premier ministre.* Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, puisqu'il est maintenant minuit, je ne répondrai que brièvement aux orateurs qui sont intervenus dans un débat vif et riche en propositions de toute nature. Ce débat d'aucuns auraient peut-être pu le souhaiter davantage mesuré, compte tenu de ses enjeux et de la gravité de la situation : mais enfin, la politique a fait valoir ses droits et, après tout, c'était bien normal s'agissant de la censure !

La majorité a soutenu le Gouvernement. Les orateurs de ses deux formations, Lionel Jospin et Georges Marchais, en particulier, lui ont apporté leur appui et je pense que cette discussion, quelquefois passionnée, aura montré au moins la cohésion de la majorité ! L'état de grâce est dans le pays, certes, mais manifestement, il règne aussi entre le Gouvernement et sa majorité, ce qui valait d'être souligné.

Quant aux orateurs de l'opposition, ils ont montré leur désaccord. Quoi de plus normal ? Chemin faisant, M. Labbé et M. Gaudin ont présenté leurs thèses politiques, des suggestions ont été formulées, et des questions posées. Je ne pourrai, hélas, pas répondre ici à chacun d'entre vous. En tout cas, je vous remercie tous d'avoir apporté votre contribution à cette discussion. Je répondrai personnellement et en détail aux diverses questions, surtout quand elles porteront sur le chômage. Aux interrogations politiques, notamment de politique générale, est-il besoin de répondre ?

Parmi tous les problèmes soulevés, j'en ai retenu trois pour l'instant. D'abord, M. Royer a demandé : pourquoi ne pas relever les seuils de prélèvements sociaux et fiscaux pour les petites entreprises ? Quel bon sujet ! Le seuil de dix employés constitue, il est vrai, une sorte de « frontière », un blocage pour les petites entreprises.

S'agissant des seuils fiscaux, à partir de onze salariés, l'employeur est tenu d'acquitter des charges de formation, de logement et de transport. Pour qu'elles ne soient pas pénalisées, les entreprises qui franchissent le seuil de dix à onze salariés, sont autorisées à réduire l'assiette de leurs charges, pour éviter que celles-ci n'augmentent brutalement. Le Gouvernement s'engage à améliorer ce dispositif, si cela se révèle nécessaire.

Après tout n'ai-je pas moi-même souligné que, si la France compte, certes, des chômeurs, elle dispose aussi de beaucoup d'entreprises, en particulier de petites entreprises. Si chacune d'elles pouvait gagner un salarié, nous aurions déjà remporté une victoire formidable sur le front du chômage !

M. François Grussenmeyer. On l'a déjà dit !

M. le Premier ministre. Monsieur Royer, s'agissant des seuils de prélèvements sociaux, il ne saurait être question de réduire la représentation des salariés.

Sur le plan fiscal, des aménagements, en tout cas une réponse plus détaillée, pourront être apportés. Le Gouvernement prend l'engagement de progresser dans ce domaine. Cela a peut-être déjà été fait, mais sans doute peut-on avancer encore un peu plus.

Pour ce qui est du deuxième problème, j'avais prévu de le traiter dans ma déclaration de cet après-midi mais, finalement, pour de simples raisons d'horaire, je ne l'avais pas retenu. Pourtant, il est très important puisqu'il concerne les emplois précaires. C'est M. Fleury, je crois, qui l'a soulevé, mais plusieurs de ses collègues l'ont posé incidemment.

La multiplication des emplois précaires depuis 1975 n'est pas sans inquiéter le Gouvernement, et j'imagine, mesdames, messieurs, qu'elle vous préoccupe également, d'autant que les femmes et les jeunes sont les plus atteints. Bien sûr, le marché du travail doit conserver quelque souplesse et il est naturel que certaines entreprises aient besoin de faire appel à des travailleurs intérimaires, par exemple, ou à des employés disposant d'un contrat à durée déterminée afin de faire face à une pointe soudaine de la production ou pour remplacer des absents. En revanche, le Gouvernement est bien décidé à ne pas laisser le travail précaire devenir un mode normal d'embauche et de fonctionnement des entreprises !

Plusieurs députés socialistes. Très bien !

M. le Premier ministre. Or il a tendance à se généraliser !

M. Pierre Forgues. Eh oui !

M. le Premier ministre. Il y a quelques jours, je me suis rendu à Dunkerque, dans une entreprise qui fabrique d'immenses grues : 170 à 180 travailleurs étaient des « titulaires » de l'entreprise alors que plus d'un millier n'étaient que des intérimaires.

Une telle situation ne saurait se perpétuer. Il est donc absolument indispensable d'envisager une limitation du travail précaire. C'est un des aspects de la lutte que nous devons mener contre le chômage.

En effet, ils sont trop fréquents, les passages des jeunes du chômage aux emplois temporaires, et vice versa — sans compter que si nous laissons se généraliser cette forme de travail, le nombre de ceux d'entre eux dépourvus de toute véritable formation ira en grandissant.

Troisième problème abordé par plusieurs d'entre vous, la nationalisation du crédit, le rapport entre les entreprises et les banques. On a beaucoup parlé, aujourd'hui, de la nationalisation du secteur industriel et de celle du secteur bancaire. C'est vrai, et chacun le sait, il y a bien des problèmes entre les chefs d'entreprise et les banques, et je veux insister auprès des responsables des petites et moyennes entreprises sur les avantages qu'ils sont en droit d'attendre de la nationalisation du crédit.

Notre premier objectif est de mettre notre système bancaire et financier en situation de mieux répondre aux besoins des entreprises et d'accompagner leur croissance. La nationalisation du crédit permettra de modérer les frais financiers pesant sur ces dernières en plaçant le système financier au service du secteur productif. Le crédit à moyen terme pourra ainsi être réorienté vers les investissements créateurs d'emplois et, pour le crédit à court terme, l'escompte notamment, qui pénalise les entreprises industrielles, le Gouvernement souhaite un réexamen de ses modalités. Trop souvent, aujourd'hui, les entreprises sont amenées à employer une bonne part de leurs ressources financières en crédit aux clients. Elles se trouvent ainsi privées de moyens d'investir et d'embaucher. Eh bien, le Gouvernement favorisera sur ce sujet un large débat interprofessionnel et ne manquera pas de prendre des décisions.

Voilà trois problèmes sur lesquels je voulais répondre précisément. Quant au problème d'ensemble, celui du chômage, il y a, mesdames, messieurs les députés, plusieurs façons de l'aborder.

On peut faire ce qui a été fait peut-être trop, aujourd'hui, à l'occasion de cette motion de censure : le prendre sur le plan politique. Quoi de plus naturel ? Il y a une politique de gauche, il y a une politique de droite, avec une petite différence, peut-être : ceux qui sont à gauche ne récusent jamais leur appartenance à la gauche, tandis que quelquefois, et on l'a vu au cours de ce débat, ceux qui sont à droite n'aiment pas qu'on les situe à droite. Et pourtant, je crois que le débat gagne en clarté d'opposer dans une dialectique qui, finalement, ne peut que servir le pays, une politique de gauche, qui est aujourd'hui la majorité, et une politique de droite.

M. Jacques Baumel. C'est dépassé !

Plusieurs députés du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. C'est rétro !

M. le Premier ministre. J'entends dire que c'est rétro...

M. Robert-André Vivien. C'est archaïque !

M. le Premier ministre. ... mais c'est un rétro qui est encore d'actualité ! Et si vous ne le pensiez pas, vous n'auriez pas mis tant d'ardeur à présenter cette motion de censure. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Claude Labbé. Cela n'a rien à voir !

M. Robert-André Vivien. C'est de l'archaïsme verbal !

M. Alain Hautecœur. Il n'y a que la vérité qui blesse !

M. le Premier ministre. En tout cas, s'il est normal qu'il y ait une thèse de gauche et une thèse de droite...

M. Edmond Alphandery. C'est dépassé, tout ça !

M. Robert-André Vivien. C'est pépé Mauroy !

M. le Premier ministre. ... ce que vous ne devriez pas reprocher à une politique de gauche, c'est d'être cohérente.

La nôtre l'est. A la politique d'austérité d'hier succède une politique de relance. Le budget sera une incitation à l'expansion...

M. Edmond Alphandery. Il est keynesien, tout simplement.

M. le Premier ministre. ... c'est normal, et la gauche l'a fait chaque fois qu'elle est venue au pouvoir. (*Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Un député du rassemblement pour la République. Cela fait longtemps !

M. Michel Noir. Nous en revenons à l'Autriche !

M. Gabriel Kaspereit. Reconnaissez que ça c'est toujours mal terminé !

M. le Premier ministre. Elle y est venue en 1936. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*) Et mesdames, messieurs les députés, si vous avez des sarcasmes pour 1936, dois-je vous rappeler que depuis la révolution industrielle de la fin du XIXe siècle, les ouvriers de France travaillaient du 1er janvier au 31 décembre sans que, jusqu'alors, la droite ne leur ait permis le moindre progrès et que c'est ce gouvernement du Front populaire qui a favorisé la première grande avancée sociale. (*Vifs applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Gabriel Kaspereit. Où cela a-t-il fini ? Il ne faudrait pas l'oublier !

M. Pierre-Charles Krieg. Cela s'est terminé à Sedan. C'est un bel exemple !

M. Hyacinthe Santoni. Et après 1936, il y a eu 1940 !

M. Jean Valroff. La droite n'attendait pas 1936 pour avoir du repos !

M. le Premier ministre. J'ajoute qu'en 1945 — il est même curieux que sur certains bancs on l'ait oublié — lorsque la France a retrouvé sa dignité et sa liberté...

M. Jacques Toubon. Grâce à de Gaulle.

M. le Premier ministre. ... avec le général de Gaulle, il était avec les communistes, les socialistes et avec le M. R. P. Voilà la réalité. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Michel Noir. C'était l'inverse !

M. Michel Péricard. C'était eux qui étaient avec lui !

M. Serge Beltrame. En tout cas, il n'était pas avec le S. A. C.

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés, je crois que nous avons suffisamment discuté, présenté nos thèses sur le plan politique pour résoudre ce problème du chômage.

On peut avoir une conception différente de la France industrielle, de la façon de traiter le problème, mais le chômage comporte quelques aspects sur lesquels nous devrions être tous d'accord, qui ont d'ailleurs été soulignés par plusieurs d'entre vous, et qui lui donnent une dimension qui va bien au-delà même des clivages politiques entre la gauche et la droite.

M. Claude Labbé. Ah ! Enfin !

Un député du rassemblement pour la République. Vous le reconnaissez ?

M. le Premier ministre. La France est en train de connaître sans doute plusieurs révolutions. Mais elle vit en particulier une révolution tranquille qui explique fondamentalement la présence d'autant de députés de gauche sur les bancs de cette assemblée...

Plusieurs députés du rassemblement pour la République. Oh ! la, la !

M. le Premier ministre. ... celle d'une France qui a été longtemps rurale et agricole et qui est devenue de plus en plus urbaine et industrielle.

M. Claude Labbé. Grâce à qui ? Après vingt-trois ans de Ve République !

M. le Premier ministre. Les problèmes qui sont posés au Gouvernement, et de plus en plus...

M. Serge Beltrame. Aux travailleurs, surtout !

M. le Premier ministre. ... doivent être résolus sans, naturellement, négliger pour autant les problèmes agricoles, bien au contraire.

M. Jean-Louis Goasduff. Merci !

M. le Premier ministre. Les répercussions sur le plan de l'emploi sont déjà considérables. Mais il y a la question démographique ; on ne peut pas en sourire : elle a des répercussions directes, arithmétiques...

M. Edmond Alphandery. Ah !

M. le Premier ministre. ... relativement simples sur le chômage.

M. Edmond Alphandery. Nous l'avons dit si souvent !...

M. le Premier ministre. Oui, mais vous ne l'avez pas dit aussi bien que je vais le dire maintenant. (*Rires. — Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

La France avait, d'habitude, 500 000 bébés par an. Pour dix-sept classes d'âge au moins, ce nombre a doublé : il est passé à un million, et cette très forte poussée durera jusqu'en 1984.

M. Robert-André Vivien. Et même plus.

M. le Premier ministre. C'est dire que même avec une reprise de l'industrie très forte, les difficultés resteront nombreuses pour donner du travail à tous ces jeunes demandeurs d'emploi, et c'est là un grave problème dans la France d'aujourd'hui (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Gabriel Kaspereit. Ce n'est pas sérieux ! On a déjà entendu ce refrain !

M. Philippe Séguin. C'est du Giscard mot pour mot !

M. le Premier ministre. Mais nous, nous proposons des solutions.

Un député du rassemblement pour la République. Du vent !

M. Gabriel Kaspereit. Vous gérez la pénurie, c'est tout !

M. le Premier ministre. Autre difficulté sur le plan de l'emploi : les femmes qui — et c'est bien légitime — demandent de plus en plus à travailler, et cela aussi a des conséquences arithmétiques sur le marché du travail.

M. Yves Lancien. Nostradamus !

M. le Premier ministre. Si bien que notre souci n'est pas seulement de compenser les emplois industriels qui ont été perdus depuis plusieurs années, mais aussi de faire face à une demande qui ne cesse de grandir et qui continuera à le faire pendant encore bien des années.

M. Jacques Toubon. C'est La Palice !

M. le Premier ministre. Mais nous, nous apporterons des solutions, alors que vous, messieurs de l'opposition, vous ne l'avez pas fait. Voilà ce qui est nouveau. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Guy Bêche. Ils en ont été incapables !

M. le Premier ministre. A nos problèmes industriels, qui sont déjà suffisants...

M. Michel Noir. C'est vrai !

M. le Premier ministre. ... à ceux de ces dix-sept classes d'âge, à ceux des femmes qui souhaitent un emploi s'ajoutent ceux des travailleurs qui arrivent à l'âge de la retraite et qui, proches de soixante ans, se sentent « en forme » comme on l'était autrefois à quarante et désirent trouver une autre activité.

M. Jean de Préaumont. Eh bien voilà !

M. le Premier ministre. C'est là aussi un problème de société.

M. Philippe Séguin. Vous étiez meilleur cet après-midi !

M. le Premier ministre. Si j'insiste sur tous ces aspects, c'est que le chômage, qu'on ne s'y trompe pas, problème fondamental, n'est pas seulement celui de l'industrie...

M. Jean-Louis Goasduff. Et les problèmes agricoles ?

M. le Premier ministre. ... mais aussi celui de la France...

M. Jean de Préaumont. Qui dit le contraire ?

M. le Premier ministre. ... de la France avec elle-même et avec son avenir.

M. André Rossinot. Des redondances !

M. le Premier ministre. C'est bien la raison pour laquelle nous avons décidé de nous battre sur le plan du chômage, de mener une campagne...

M. Gérard Chasseguet. Mais on n'est plus en campagne !

M. le Premier ministre. ... comme nous avons mené une campagne électorale (*exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française*) et qui vous concerne autant, messieurs, qu'elle concerne la gauche, car, je le répète, il ne s'agit pas seulement de l'affrontement d'un politique de gauche et d'une politique de droite...

M. Jean Narquin. C'est exactement une campagne électorale !

M. le Premier ministre. ... mais il s'agit de la société française. En tous les cas, le Gouvernement de gauche a la volonté d'apporter des solutions et, pour le faire...

M. Yves Lancien. Il faut changer de Gouvernement !

M. le Premier ministre. ... il nous faut régler ce problème industriel et ce problème de société. Voilà pourquoi la bataille du chômage est vraiment la bataille de la France.

Nous allons l'entreprendre avec détermination, mais ce qui changera par rapport à votre politique, c'est que cette bataille, nous la gagnerons ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Explications de vote.

M. le président. Nous en arrivons aux explications de vote.

Je rappelle qu'aux termes de l'article 154, alinéa 4, du règlement, la parole peut être accordée, pour une explication de vote d'une durée de quinze minutes, à l'orateur désigné par chaque groupe et d'une durée de cinq minutes aux autres orateurs.

La parole est à M. Lajoinie.

M. André Lajoinie. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, le dépôt par le groupe du rassemblement pour la République d'une motion de censure apparaît comme une manœuvre de caractère politicien. (*Rires prolongés sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Antoine Gissinger. Et les vôtres, par le passé ?

M. Yves Lancien. Qu'est-ce qu'on fait ici ?

M. Michel Cointat. Et vous, qu'est-ce que vous faites à la tribune ?

M. André Lajoinie. La vérité ne vous fait pas plaisir, messieurs, je le comprends.

M. Gabriel Kaspereit. Au contraire, nous sommes ravis, cela nous amuse !

M. André Lajoinie. Ce dépôt ne s'explique pas sur le plan de la démocratie parlementaire puisque l'Assemblée nationale a pu, au mois de juillet, discuter et se prononcer par un vote sur les orientations de la politique du Gouvernement, procédure conforme à la Constitution et dont le R. P. R. et l'U. D. F. avaient toujours refusé de reconnaître la validité.

De surcroît, une déclaration du Gouvernement était prévue pour aujourd'hui.

Dans le passé, le groupe communiste a été plusieurs fois contraint de déposer des motions de censure... (*exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française*).

M. Gabriel Kaspereit. Manœuvres de caractère politicien !

M. André Lajoinie. ... dans le but de provoquer la discussion de politique générale que la majorité de droite refusait, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui de la part de la majorité de gauche. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes. — Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

C'était un ultime moyen dont nous disposions face à la politique de désinformation et d'abaissement du Parlement menée par le pouvoir giscardien. (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)

Ce pouvoir, tout le monde le sait, tenait les élus à l'écart des responsabilités publiques. Avec l'appui actif du R. P. R. et de l'U. D. F., il a interdit pendant des années la discussion des propositions parlementaires comme celle sur le 8-Mai que nous allons débattre dans quelques jours.

M. Jean-Claude Gaudin. C'est très important pour le chômage !

M. André Lajoinie. Sur quels arguments s'appuie la motion de censure ?

La situation économique est mise en avant. Elle est en effet très préoccupante. Mais la droite est mal fondée à vouloir censurer le Gouvernement pour des difficultés économiques dont elle est la première responsable. Il faut de la cécité volontaire et beaucoup de cynisme pour prétendre que la situation de la France était bonne ou même en voie de redressement au printemps, pour s'être ensuite dégradée au cours des trois derniers mois.

D'ailleurs, si c'était le sentiment général, la majorité des Français n'aurait pas censuré en mai et en juin la gestion économique et sociale de la droite et choisi le changement.

Les propos tenus par les orateurs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française montrent que, depuis le mois de mai, la droite n'a procédé à aucune analyse critique de sa gestion et que si elle était encore à la direction des affaires publiques, elle poursuivrait en l'aggravant la même politique de déclin de la France...

M. Yves Lancien. C'est ce que vous faites !

M. André Lajoinie. ... les mêmes causes produisant les mêmes effets.

Elle est incapable d'envisager une autre politique que celle qui conduit à conforter la toute-puissance du grand capital et à faire payer tout le prix de la crise aux travailleurs par le renforcement de l'austérité et du chômage et l'aggravation des inégalités.

Le bilan de la droite, c'est le gâchis révoltant des ressources nationales par les grandes sociétés, l'accélération des concentrations et des restructurations, l'exportation des capitaux, toutes mesures liées à la recherche du profit maximal et entraînant la casse industrielle et un affaiblissement de l'indépendance nationale.

Cette politique a permis aux grandes sociétés de dégager des profits considérables mais nullement de réaliser des investissements créateurs d'emplois. Les chiffres sont formels : au cours du précédent septennat, le chômage a été multiplié par quatre, frappant, en 1981, près de 1 800 000 hommes et femmes dans leur dignité d'êtres humains.

Au total, de 1974 à 1980, la perte d'emplois permanents dans l'industrie et le bâtiment a été de 700 000 et le rapport de la commission du VIIIe Plan — vous l'avez rappelé, monsieur le Premier ministre — planifiait une chute supplémentaire de 950 000 emplois d'ici à 1986.

L'inflation a durement laminé le pouvoir d'achat des familles qui ont dû restreindre la satisfaction des besoins élémentaires de se nourrir, de se loger, de se soigner, d'assurer l'éducation des enfants.

Ce bilan d'une politique de déclin est le point de départ obligé de l'action du Gouvernement et de sa majorité.

Des avancées positives ont déjà été réalisées. Même si elles ont été insuffisantes, les mesures sociales qui sont intervenues ont constitué un progrès réel. Des décisions ont été prises pour freiner la politique de casse industrielle et pour lutter contre l'évasion des capitaux.

Le collectif budgétaire a permis la création de 37 000 emplois et d'autres sont annoncées dans le budget.

La concertation, la discussion avec les organisations syndicales ont succédé à l'autoritarisme et au mépris des gouvernements précédents.

M. Philippe Séguin. C'est sûr !

M. André Lajoinie. Oui, c'est la vérité !

La loi d'amnistie a contraint le patronat à supprimer les sanctions et à réintégrer les représentants du personnel et les syndicalistes injustement licenciés.

La loi sur la décentralisation abroge la tutelle préfectorale sur les communes, les départements et les régions et fait d'un élu l'exécutif du département et de la région. Ce sont des acquis réels.

La politique de changement entre maintenant dans une phase nouvelle. Le Parlement va avoir à discuter des questions capitales : les nationalisations des grands groupes industriels et du crédit, la relance de l'économie et la lutte contre le chômage par le budget pour 1982, l'institution d'un impôt sur les grosses fortunes, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction du temps de travail, l'extension des libertés, l'abolition de la peine de mort.

Depuis des années, les députés communistes ont été à l'avant-garde des luttes pour que des mesures soient prises en ce sens. Ils ne peuvent qu'être satisfaits de l'inscription de ces projets à l'ordre du jour et des mesures que vous avez, monsieur le Premier ministre, exposées tout à l'heure en faveur de l'emploi.

Les députés communistes sont à part entière dans la majorité et ils entendent apporter leur contribution constructive au renouveau voulu par le peuple français pour en assurer la réussite. C'est pourquoi ils agiront, notamment en exerçant leur droit de proposition et d'amendement, pour que les lois nouvelles répondent à l'attente des travailleurs et du pays.

Certains problèmes ne sont pas sans nous préoccuper gravement. Les fermetures d'entreprises, les licenciements qui continuent, la hausse des prix, qui aggrave les difficultés des familles, n'est pas jugulée.

M. Bernard Pons. Ha ! bon ?

M. André Lajoinie. Nous savons bien que tout ne peut pas trouver une solution en un jour, mais aussi que rien ne peut être réalisé si on ne s'attaque pas de front aux causes de la crise et si on ne réalise pas les transformations de structures nécessaires.

Notre objectif n'est pas d'ordre négatif : à savoir de ne pas atteindre les deux millions de chômeurs — chiffre qui serait d'ores et déjà atteint, si la droite était restée au pouvoir — (*rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Applaudissements sur les bancs des communistes et sur divers bancs des socialistes.*) mais il est d'obtenir une réduction réelle du chômage.

M. Xavier Deniau. C'est de la politique-fiction !

M. Robert-André Vivien. Vous nous faites regretter Robert Ballanger, monsieur Lajoinie !

M. André Lajoinie. Vous n'aimez pas qu'on vous dise la vérité, mais vous êtes obligés de l'entendre !

Un député sur les bancs du rassemblement pour la République. C'est un procès d'intention !

M. André Lajoinie. La relance de l'activité économique passe par la relance de la consommation populaire, par l'augmentation du pouvoir d'achat des bas salaires, des pensions et des retraites, du revenu des exploitants agricoles familiaux, qui a baissé depuis sept ans par votre faute.

Elle exige aussi la réduction à trente-huit heures de la durée hebdomadaire du travail sans diminution de salaire pour aller vers les trente-cinq heures, la cinquième semaine de congés payés, l'abaissement de l'âge ouvrant droit à la retraite avec des mesures particulières pour les femmes et les salariés exerçant des métiers pénibles.

La reprise de l'activité économique ne doit pas seulement stopper les licenciements mais créer des emplois productifs. Et les milliers d'entreprises nationalisées pourront impulser la croissance et contribuer à reconquérir le marché intérieur.

L'extension du secteur public est un acte politique qui va porter un coup à la mainmise du grand capital sur la vie sociale. Les nationalisations donneront au pays les moyens du changement...

M. Edmond Alphandery. C'est la tarte à la crème !

M. André Lajoinie. ... pour répondre aux besoins sociaux et nationaux et au développement équilibré de nos échanges internationaux.

Les députés communistes soutiennent les travailleurs dans leur détermination de réaliser et de réussir les nationalisations.

Ce ne sera pas facile. Le patronat prétend faire obstacle à la volonté de changement.

M. Jacques Toubon. Nous y sommes !

M. André Lajoinie. Il cherche non pas une solution à la crise mais à préserver sa domination et les injustices qui en découlent. Le recours à l'inflation pour réduire le pouvoir d'achat, le refus de satisfaire les grandes exigences sociales et démocratiques des travailleurs sont des expressions de cette volonté profondément antinationale. En s'attaquant au projet de nationalisation et à l'impôt sur les fortunes, il s'en prend aux moyens nécessaires à la réalisation du changement.

Les députés communistes agiront pour que soient mises en échec les manœuvres du grand capital, pour faire respecter le choix démocratique de la majorité des Français et pour réaliser les transformations nécessaires au renouveau démocratique.

Les députés communistes sont attachés à réaliser une véritable avancée dans tous les domaines : faire progresser la démocratie économique pour que le développement industriel se fasse au service de l'emploi, du développement équilibré des régions et de l'indépendance nationale ; faire progresser la démocratie sociale par l'amélioration des conditions de vie, la lutte contre les inégalités, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises et les services publics ; faire progresser la démocratie politique par l'exercice des libertés individuelles et la participation des intéressés à la gestion de leurs affaires à tous les niveaux.

M. Yves Lancien. C'est du Walesa ! (*Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. André Lajoinie. Nous sommes pour un socialisme autogestionnaire, nous l'avons proclamé à notre XXIIIe congrès.

Comme Georges Marchais l'a clairement exprimé dans son intervention, les députés communistes sont déterminés à tout mettre en œuvre pour contribuer à réussir le changement.

C'est pourquoi ils assument leurs responsabilités dans leurs rapports avec le gouvernement de la France et ne voteront pas la motion de censure déposée par l'opposition. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.*)

M. Jean de Préaumont. C'est la surprise !

M. le président. La parole est à M. Joxe.

M. Pierre Joxe. A la suite de ce débat, monsieur le président, mes chers collègues, je commence à comprendre pourquoi les institutions de certains pays démocratiques prévoient que nul ne peut déposer une motion de censure, s'il n'est capable d'apporter, à l'appui, un programme et la composition d'un gouvernement de remplacement. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement de la République et de l'union pour la démocratie française. — Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Que nos collègues se rassurent, je prends la parole non pas pour proposer une modification de la Constitution...

M. Jacques Toubon. Heureusement !

M. Pierre Joxe. ... mais pour expliquer pourquoi la surprise que nous avons éprouvée au moment du dépôt de cette motion de censure se trouve pleinement justifiée.

A la suite d'élections qui ont permis au peuple français de censurer de façon réitérée le Président de la République sortant,...

M. Jean de Préaumont. Il faut supprimer la motion de censure !

M. Pierre Joxe. ... le Gouvernement sortant et la majorité sortante, un nouveau Gouvernement s'est mis au travail, des réformes sont en cours — la décentralisation — d'autres sont imminentes — la nationalisation de plusieurs grands groupes industriels et de la plupart des établissements de crédit — d'autres encore sont annoncées et même inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée, un budget est en préparation...

M. Jacques Godfrain. On l'attend !

M. Pierre Joxe. ... et l'on nous annonce soudain un débat de censure ! Origine ? Le groupe R.P.R.

J'ai lu cette motion et la liste de ses signataires avec intérêt. Il fallait la lire, cette liste, avec attention, car ceux qui signaient ce texte étaient nos censeurs. J'ai trouvé que la liste des censeurs était alléchante, mais que leur programme était elliptique.

Pourquoi cette liste est-elle alléchante ? Parce que, mes chers collègues, nous n'y trouvons pas moins de quatre anciens Premiers ministres qui ont forcément des arguments à faire valoir pour critiquer un gouvernement. Ils savent de quoi ils parlent ! Ils ont été Premier ministre et la plupart d'entre eux ont exercé, auparavant ou ultérieurement, des responsabilités gouvernementales : ils ont tous été ministre de l'intérieur, ministre des finances, ministre des affaires étrangères ou ministre de la défense. J'ajoute que parmi les autres signataires de cette motion de censure, un grand nombre ont été également ministre soit de l'agriculture, soit du commerce extérieur, soit des postes et télécommunications, soit de la coopération, soit de l'éducation nationale.

Vous constatez, mes chers collègues, que les signataires de cette motion de censure, nos censeurs, constituent un véritable concentré de gouvernement : quatre Premiers ministres et des quantités de ministres, c'est-à-dire des hommes dotés de cette expérience qui fait tant défaut à ces socialistes, à ces communistes, à ces radicaux, écartés du pouvoir pendant si longtemps.

M. Jean de Préaumont. Ce n'est pas d'un haut niveau !

M. Pierre Joxe. Mais leur texte est vraiment elliptique. Relisez-le, mes chers collègues. Vous constaterez qu'il est d'abord particulièrement ramassé. Nous pouvions donc nous attendre à ce qu'il soit développé au cours du débat. Car si un groupe dépose une mention pour censurer le Gouvernement, c'est qu'il a un certain nombre de choses à dire. Qu'avons-nous entendu ?

La déclaration du Premier ministre, en réponse précisément à la préoccupation formulée dans cette motion de censure sur l'emploi, proposait les premières mesures destinées à agir de façon parfois conjoncturelle, parfois à plus long terme sur plusieurs formes du chômage. D'autres suivront dans le domaine de l'action économique ; qu'il s'agisse du programme des nationalisations, des mesures budgétaires, nous savons bien que c'est l'ensemble d'une politique économique qui se déploie.

Cet après-midi, après les mesures proposées par le Gouvernement, nous aurions pu nous attendre à ce que nos censeurs, compte tenu surtout de leur notoriété et de leur expérience, fassent ce que nous avons essayé de faire pendant longtemps dans l'opposition lorsque nous déposions une motion de censure : nous critiquions l'action du Gouvernement ou ses projets et nous proposions une autre politique.

Or, mes chers collègues, cet après-midi nous n'avons même pas entendu, dans la bouche de l'opposition, une critique des mesures proposées par M. le Premier ministre et même pas des contrepropositions.

Un député du rassemblement pour la République. De quoi vous plaignez-vous ?

M. Pierre Joxe. Que lit-on dans le texte ? « Le Gouvernement n'a pas orienté son action dans le sens de la priorité à reconnaître à la lutte contre le chômage. » Les censeurs nous reprochent l'absence de tout programme, de toute initiative.

M. Charles Miossec. C'est vrai !

M. Pierre Joxe. J'observe que, sur l'ensemble de l'action proposée par le Premier ministre, sur le programme qu'il a présenté sur ce point particulier visé par la motion de censure, sur les initiatives qu'il a prises et dont certaines méritent un débat, aucune observation de fond n'a été exprimée par les groupes de l'opposition. C'est paradoxal !

Quelle action proposez-vous ? Quel est votre programme ? Quelles initiatives avancez-vous ? C'est le silence absolu. Vous n'avez rien à dire.

Plusieurs députés du rassemblement pour la République. Vous n'avez pas écouté.

M. Pierre Joxe. Mais si ! (*Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*) Pour plus de précautions, non seulement je vous ai écoutés, mais j'ai aussi pris des notes. Et j'ai constaté que l'intervention de M. Labbé ne contenait que deux propositions. D'abord, il a consacré un court développement à la restauration de la confiance.

M. Jean de Préaumont. Cela a une certaine importance.

M. Pierre Forgues. Vous avez bien réussi !

M. Pierre Joxe. Cela a en effet une si grande importance, mon cher collègue, que cette confiance va se manifester tout à l'heure dans cet hémicycle comme elle s'est manifestée il y a peu de temps dans le pays. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Donc, la première proposition du représentant du groupe, qui a déposé la motion de censure, avait trait à la restauration de la confiance. Nous avons l'impression que le Gouvernement a reçu cette confiance et qu'il va l'obtenir une fois encore.

La deuxième proposition consistait à proposer une libération de l'économie. Elle n'a fait l'objet que d'un bref développement que je relirai plus précisément au *Journal officiel*. Mais elle reprenait exactement ce que l'on a entendu proclamer par M. Barre et par certains de ses collègues et qui a conduit à la situation actuelle.

Je ne développerai pas ce thème qui a longuement été débattu lorsque nous étions dans l'opposition. En tout cas, cette libération de l'économie était au centre de vos débats au moment de la préparation du Plan — un orateur l'a rappelé cet après-midi. Or votre politique a été la cause d'un accroissement du chômage. Cette fameuse libération de l'économie, c'était à court terme, on le sait, 2,5 millions de chômeurs.

Passe encore que vous vouliez ne pas consacrer votre temps de parole à critiquer les propositions du Gouvernement, mais peut-être auriez-vous pu faire des contrepropositions en tirant éventuellement profit de l'expérience passée, en reconnaissant que, lorsque vous étiez au gouvernement, vous aviez commis telle ou telle erreur et que vous vous rendiez compte avec le recul, avec le temps de réflexion que vous ont offert ces dernières semaines, qu'il faudrait procéder ainsi ou autrement.

Une contreproposition, on en chercherait en vain une seule dans l'ensemble de vos interventions !

M. Gabriel Kaspereit. Ce n'est pas sérieux !

M. Pierre Joxe. A la vérité, votre motion de censure n'en est pas une. Ce n'est pas l'acte politique d'un parti ou d'un groupe ou encore moins d'un ensemble de groupes qui proposent une autre politique en réponse à une politique qui se met en place et qui progresse. C'est un acte de mauvaise humeur, un acte de dépit.

D'une certaine façon, il est regrettable que le débat démocratique soit appauvri, annihilé, presque vidé de tout sens par l'absence absolue de propositions de l'opposition.

Que croyez-vous voter ? La censure du Gouvernement ? Pas du tout. Après ce débat, vous allez voter votre propre censure car vous n'avez rien à dire et rien à proposer à la France ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. le président. La parole est à M. Jacques Blanc.

M. Jacques Blanc. Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, je voudrais rassurer M. Joxe.

M. Pierre Joxe. Je ne suis pas inquiet !

M. Jacques Blanc. C'est bien un acte politique que nous entendons faire en votant la censure.

M. Serge Beltrame. En accrochant votre wagon à la locomotive R. P. R. ?

M. Jacques Blanc. En revanche, lorsque M. Joxe veut limiter une nouvelle fois la capacité d'expression de l'opposition, je suis inquiet pour la démocratie ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Rires sur les bancs des socialistes et des communistes.*) Quand il prétend que libérer les forces vives de ce pays n'est pas un choix politique, je ne lui ferai pas l'outrage de lui répondre qu'il n'a rien compris. Mais il confirme ainsi sa volonté d'enfermer ces forces d'initiatives.

M. Charles Miossec. Très bien !

M. Jacques Blanc. Nous savons qu'il est impossible d'apporter une solution au chômage avec un carcan administratif et étatique qui étouffe l'esprit d'initiative. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Serge Beltrame. Il a été mis en place par vous !

M. Jacques Blanc. Alors, monsieur Joxe, monsieur le Premier ministre, c'est sans hésitation — j'y insiste — que le groupe Union pour la démocratie française votera la motion de censure.

Plusieurs députés socialistes. Ce n'est pas sans remords !

M. Jacques Blanc. C'est sans hésitation parce que nous entendons en effet marquer notre opposition irréductible à une politique qui, à force d'incohérence et de sectarisme, gâche les chances de la France et l'engage sur la voie du déclin. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Serge Beltrame. C'est vous qui l'y avez engagée ! Vous êtes ridicule !

M. Jacques Blanc. C'est sans hésitation aussi que, en votant cette motion, nous entendons démontrer notre volonté d'entente au sein de l'opposition. (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*) Aujourd'hui, nous appuyons la motion présentée par le groupe du rassemblement pour la République comme demain il se joindra à nos initiatives, nous en sommes convaincus, pour utiliser tous les moyens constitutionnels (*applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République*) dont nous pourrons disposer pour empêcher les nationalisations et la collectivisation de notre économie. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Quant à votre intervention, monsieur le Premier ministre, si vous voulez bien écouter...

M. le Premier ministre. Je ne fais que cela !

M. Jacques Blanc. Non, monsieur le Premier ministre, car les propos intéressants du président de notre groupe cet après-midi méritaient un peu plus d'attention.

Votre intervention ne fait que nous conforter dans notre détermination.

Au bout de quatre mois de pouvoir, annoncer que vous prenez en main le problème du chômage est un premier constat d'échec. (*Exclamations et cris sur les bancs des socialistes.*) Déjà quatre mois perdus...

M. Serge Beltrame. Et sept ans !

M. Jacques Blanc. ... alors que vous deviez terrasser le chômage en douze mois.

Mais surtout, au lieu de faire une analyse objective du problème — car nous comprenons bien...

M. Serge Beltrame. Il vous arrive parfois de comprendre quelque chose ?

M. André Delehedde. Incendiaire !

M. Jacques Blanc. ... qu'ayant toujours nié la crise, vous vous trouvez aujourd'hui confrontés à des réalités que vous n'aviez pas prévues — vous vous enfermez dans une critique agressive et injuste du gouvernement précédent, sur lequel vous tentez de rejeter vos responsabilités.

En vérité, votre agressivité est à la mesure de votre incapacité. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Protestations sur les bancs des socialistes.*)

Il n'est pas tolérable, monsieur le Premier ministre, que vous vous laissiez aller à mettre en cause la représentation nationale...

M. André Delehedde. Retournez-vous le compliment !

M. Jacques Blanc. ... en insultant, comme vous l'avez fait ce soir, l'opposition. Nous sommes les représentants de tous les Français et nous défendons les intérêts généraux de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Serge Beltrame. Groupuscule !

M. le Premier ministre. Me permettez-vous de vous interrompre ?

M. Jacques Blanc. Je vous en prie.

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre, avec l'autorisation de l'orateur.

M. le Premier ministre. A aucun moment, je n'ai insulté l'opposition.

De nombreux députés de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. Si ! Si !

M. le Premier ministre. Je vous demande de préciser dans quelles conditions vous vous êtes sentis insultés.

M. Jacques Blanc. Vous avez déclaré, monsieur le Premier ministre, que nous représentions les forces d'argent. Le député de la Lozère que je suis, élu avec 64 p. 100 des voix, ne représente pas des forces d'argent. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

Nous ne représentons pas les riches, mais l'ensemble des Françaises et des Français. (*Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Un député socialiste. Et Bokassa !

M. le président. Monsieur Blanc, laissez M. le Premier ministre vous répondre, s'il vous plaît.

M. le Premier ministre. Avec votre autorisation, je demande simplement qu'il soit pris acte au procès-verbal de cette séance que les députés de droite, en cette nuit, se sont sentis insultés parce que l'on disait qu'ils étaient soutenus, sinon en totalité, au moins en partie...

De nombreux députés de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. Vous avez dit que nous représentions les forces d'argent.

M. le Premier ministre. ... par ceux qui dans le pays représentaient les grands intérêts. (*Très vives protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. — Claquements de pupitres. — Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

MM. Jacques Toubon et Philippe Séguin. C'est scandaleux !

M. le président. Mes chers collègues, l'incident est clos.

La parole est à M. Jacques Blanc.

M. Jacques Blanc. Monsieur le Premier ministre, l'opposition qui est là représente les Françaises et les Français et peut être fière parce que jamais on a fait autant pour les plus déshérités, pour les handicapés, pour les personnes âgées que lorsqu'elle était au pouvoir. (*Vives protestations sur les bancs des socialistes et des communistes. — Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Nous étions en droit, après tout le tapage publicitaire qui avait été fait, d'attendre un programme d'action. Alors, monsieur Joxe, je dois dire qu'il était difficile de porter des jugements sur un programme car, en réalité, il n'y en a pas. Monsieur le Premier ministre, vous vous contentez de reprendre des mesures conçues par les précédents gouvernements...

M. Alain Hautecœur. Alors, pourquoi vous votez contre ?

M. Jacques Blanc. ... et rebaptisées à la hâte par votre publicitaire maison.

M. Roger Duroure. Et les nationalisations ?

M. Jacques Blanc. Votre effort d'imagination personnelle semble bien s'être limité à l'année sabbatique, sorte de chômage organisé et rationalisé, à moins que vous ne comptiez au nombre des nouveautés l'idée des chantiers de jeunesse. (*Sourires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Votre pouvoir est sans partage, monsieur le Premier ministre, et c'est pourquoi notre critique est sans indulgence.

M. André Delehedde. Sans objet !

M. Marcel Wacheux. Et sans intelligence !

M. Jacques Blanc. C'est sur les faits que nous entendons vous juger.

Or que nous enseignent les faits accumulés au cours de ces cent premiers jours ? Cela peut se résumer en une formule simple : vous n'avez pas fait ce que les Français attendaient de vous et les Français n'ont pas voulu ce que vous êtes en train de faire. (*Exclamations et rires sur les bancs des socialistes.*)

M. Marcel Wacheux. Qu'en savez-vous ?

M. Jacques Blanc. Certes, monsieur le Premier ministre, nous ne prétendons pas que les grands problèmes qui se posent à notre pays puissent être réglés en cent jours.

M. Roger Duroure. Ni en vingt-trois ans ?

M. Jacques Blanc. Mais au moins peuvent-ils être abordés sérieusement. Or votre politique, caractérisée par l'incohérence et la démagogie, ne traite pas des problèmes de fond, comme le rappelait tout à l'heure M. Gaudin.

A vrai dire, monsieur le Premier ministre, votre gouvernement me fait l'effet d'un cabinet fantôme à l'anglaise, c'est-à-dire que vous vous comportez au pouvoir exactement comme vous le faisiez dans l'opposition, en préférant le verbe et l'incantation à l'action politique responsable.

M. Pierre Forgues. Et vous, qu'est-ce que vous faites là ?

M. Jacques Blanc. Parce que vous n'avez pas réussi votre mutation de parti d'opposition en parti de gouvernement, votre politique est vouée à l'échec. On ne gouverne pas la France en appliquant des slogans électoraux. Les mots ne suffisent pas à faire une bonne politique.

M. Alain Hautecœur. C'est vrai !

M. Pierre Forgues. Giscard en a fait l'expérience !

M. Jacques Blanc. Je ne reprendrai pas ici la démonstration parfaite de Jean-Claude Gaudin sur l'incohérence et la démagogie de votre politique. Je dirai simplement que celle-ci se caractérise par son incapacité à traiter des problèmes de fond.

M. Alain Hautecœur. Il se répète !

M. Jacques Blanc. Contrairement à vos promesses, vous n'avez pu apporter le moindre début d'amélioration aux deux principaux problèmes qui préoccupent à juste titre les Françaises et les Français : le chômage et l'inflation. Vous les avez au contraire aggravés. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Roger Duroure. Sous Giscard, on ne cessait de s'enfoncer !

M. Jacques Blanc. Vous les avez aggravés et si vous êtes en train de perdre la bataille de l'emploi, c'est parce que vous cassez le ressort qui pouvait permettre à la France d'en sortir...

M. Pierre Forgues. L'argent ?

M. Jacques Blanc. ... la prise d'initiatives, moteur du développement.

Ce sont les chefs d'entreprise, vous l'avez dit, qui embauchent. Mais ils ne le font que s'ils ont confiance.

Or, votre politique a déjà entraîné la perte de confiance non seulement sur le plan national des petites et moyennes entreprises, des artisans, des agriculteurs, mais aussi la perte de confiance internationale car de telles politiques ont échoué partout. Et sur le plan européen, vous nous avez dit vouloir vous attaquer au dérèglement de l'Europe. Mais ne croyez-vous pas, monsieur le Premier ministre, que c'est massacrer des règlements que de mettre en cause l'acquis communautaire ? Si encore vous aviez apporté une solution, par exemple au problème des viticulteurs. (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

Or votre politique a déjà entraîné la perte de confiance

Un député socialiste. Qu'avez-vous fait, vous ?

M. Jacques Blanc. Mais aucune solution n'a été apportée et vous avez mis en cause les principes mêmes sur lesquels reposent la politique agricole commune et l'avenir de notre agriculture. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Vous êtes en train de perdre la balaille contre la hausse des prix.

M. Pierre Forgues. Cela relève de la psychiatrie !

M. Jacques Blanc. Vous pratiquez une politique des trous : trou dans le budget de l'Etat, trou dans le budget de la sécurité sociale (*exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes*), trou dans la balance commerciale, trou dans nos réserves.

Plusieurs députés socialistes. Jacques Blanc au trou !

M. Jacques Blanc. Et par la faute de cette politique, vous êtes en train, monsieur le Premier ministre, de gâcher les efforts faits par les Français depuis plusieurs années (*exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes*) et qui avaient mis la France dans le peloton de tête des pays industriels. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*) Alors, certes, pour dissimuler cette réalité, vous recourez à toutes sortes de subterfuges. Vous occupez l'estrade, mais surtout, monsieur le Premier ministre, vous pratiquez la politique de bouc émissaire, cette politique qui consiste à désigner à la vindicte publique les prétendus responsables de tous nos maux passés, présents et à venir : ...

M. Guy Bêche. Giscard, Barre et Cie...

M. Jacques Blanc. ... les pays étrangers, les chefs d'entreprise, les gouvernements précédents. Tel est, par exemple, le but de la mascarade que vous nous préparez avec le pseudo-bilan du septennat précédant (*Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes*) qui sera le film catastrophe de la rentrée, décrivant paraît-il avec force détails les ruines fumantes qu'aurait laissées derrière elle l'équipe gouvernementale précédente. Nous dénonçons cette mascarade ! (*Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. François Massot. Calmez-vous !

M. le président. Monsieur Blanc, même compte tenu des interruptions, faites un effort de concision.

M. Jacques Blanc. Les Français n'ont pas voulu ce que vous êtes en train de faire.

Un député socialiste. 55 p. 100 d'entre eux n'ont pas voulu de vous !

M. Jacques Blanc. Car je ne dis pas que vous n'ayez rien fait. Je vois au moins deux domaines dans lesquels le pouvoir socialiste a agi vite et même avec précipitation : je veux parler de la mainmise de votre parti sur l'appareil d'Etat et des bases du système coercitif que vous êtes en train de jeter.

M. Pierre Forgues. C'est scandaleux !

M. Jacques Blanc. L'installation de l'Etat P.S., vous la voulez sans doute parce que vous vous êtes interrogés et que, peut-être, vous êtes moins sûrs de vous que vous ne voudriez le paraître. Vous placez vos hommes partout, à tous les postes-clés.

M. Pierre Forgues. Il faut le soigner !

M. Jacques Blanc. Ce ballet ininterrompu auquel on assiste depuis trois mois, de recteurs, de présidents directeurs généraux, de magistrats, de journalistes...

M. Jean Valroff. Elkabbach !

M. Jacques Blanc. ... de policiers, limogés et remplacés en fonction de critères exclusivement politiques, qu'est-ce d'autre si ce n'est la mise en place d'un Etat parti socialiste dans lequel le pluralisme n'aura plus sa place ? (*Rires et exclamations sur les bancs des socialistes. — Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Roger Duroure. Vous oubliez les députés qui ont dû faire leur valise le 21 juin !

M. Jacques Blanc. Nous nous dirigeons vers une société collectiviste, et vous avez la volonté d'imposer à la France une logique qui est celle du projet socialiste archéo-marxiste, bureaucratique et collectiviste et, en fin de compte, liberticide. (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

M. Jean Valroff. Un infirmier !

M. Jacques Blanc. Vous voulez en fait créer l'irréversible, mais rassurez-vous, ce ne sera pas irréversible et vous voulez installer un système dont ne veulent pas l'ensemble des Français. Voilà pourquoi vous multipliez les sessions extraordinaires sur des textes qui ne le sont pas.

Plusieurs députés socialistes. A l'asile ! A l'asile !

M. le président. Concluez, monsieur Blanc.

M. Jacques Blanc. Je conclus, monsieur le président.

De nombreux députés socialistes. Ah !...

M. Jacques Blanc. En fin de compte, vous vous enfermez dans une spirale à force de vouloir mettre en application, coûte que coûte, les dogmes du socialisme.

M. Pierre Forgues. Il est des spirales infinies !

M. Jacques Blanc. Plus vous vous repliez sur votre idéologie, plus vous vous précipitez dans l'échec ; plus vous échouez, plus vous vous réfugiez dans l'idéologie. Voilà pourquoi nous vous censurons, monsieur le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Guy Bêche. Après ce numéro, cela ne m'étonne pas qu'on vous ait placé à la tête du parti républicain !

M. le président. La parole est à M. Zeller.

M. Adrien Zeller. Monsieur le président, mes chers collègues, député non inscrit, si je prends brièvement la parole au terme de ce débat, c'est pour exprimer, avec une sensibilité qui a toujours cherché à être ouverte aux réformes, aux défis économiques et sociaux et aux aspirations nouvelles de notre pays, sans représenter, je crois, les forces de l'argent, l'inquiétude et le doute qu'éprouvent beaucoup des Alsaciens que je représente et aussi beaucoup de Français face à la crise et à l'évolution récente de notre économie, mais aussi face à une série d'orientations fondamentales de la politique économique du Gouvernement.

Je voudrais marquer ici publiquement mon accord, et même mon soutien, à de nombreuses mesures de justice sociale et fiscale en faveur desquelles certains d'entre nous militent depuis longtemps, et aussi à la notion de partage du travail que vous avez développée aujourd'hui.

J'estime cependant que quelques contradictions centrales de votre politique, monsieur le Premier ministre, demeurent. Elles constituent des risques pour notre pays, son économie, ses entreprises et ses travailleurs. En mon âme et conscience, je suis d'avis qu'il faut, sans relâche, les mettre en évidence et les combattre.

Je relèverai trois contradictions fondamentales :

Première contradiction : vous voulez relancer l'économie et accepter à ce titre un déficit budgétaire très important. En réalité — et c'est un frontalier qui parle — l'accélération de l'inflation, déjà trop forte traditionnellement en France, nous le savons bien, risque de handicaper notre compétitivité, de nous faire perdre des marchés. Je voudrais tirer l'alarme : je peux porter quotidiennement témoignage du manque de travail, du manque de commandes que nous déplorons à l'heure actuelle dans notre région, faute de compétitivité. Je crains fort que le mouvement ne s'accélère et que le franc ne résiste pas longtemps à ce mouvement.

L'embauche ne peut se produire dans un tel contexte.

M. Jean Valroff. Ce n'est pas une contradiction !

M. Adrien Zeller. Deuxième contradiction : en taxant indistinctement la fortune et l'outil de travail, vous allez également à l'encontre de l'objectif que vous visez.

Troisième et dernière contradiction : vous avez disposé aux mois de mai et de juin d'une marge de manœuvre budgétaire et d'endettement limitée mais réelle. Cette marge de manœuvre ne permet aucune fantaisie. Or, au regard de l'impératif de l'emploi, priorité des priorités, la seule mesure qui aurait pu utilement faire démarrer l'embauche, outre un certain partage contrôlé du travail, aurait visé la réduction massive des charges qui pèsent en particulier sur les P. M. I. et les P. M. E. Cette mesure leur aurait donné confiance, bien plus que votre choix, hasardeux, d'embaucher des fonctionnaires — même si cela était justifié dans certains cas — et d'engager des nationalisations coûteuses et décidées en dehors de toute stratégie industrielle.

Hélas, je crains qu'aujourd'hui vous ne disposiez plus de cette marge de manœuvre, que vous ne puissiez plus répondre à la proposition qu'a faite M. Royer concernant la taxe professionnelle, mais qu'au contraire vous soyez obligé d'aggraver ce qui était déjà une tare de l'économie française.

Au regard de ces observations, votre politique économique s'apparente, face au défi de l'emploi qui nous préoccupe tous, à un véritable tapis de Pénélope ; une main animée tantôt par des motifs idéologiques, tantôt par légèreté ou par méconnaissance des faits, tend et tendra à défaire ce que l'autre, rassurante et pleine de bonne volonté, cherche à réaliser. Le résultat le plus probable de ces mesures contradictoires est le maintien, si ce n'est l'accroissement du chômage.

Puisse ce débat, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, chers collègues du groupe socialiste, vous inciter à sortir le pays de telles perspectives pendant qu'il est encore temps. Mais je ne suis pas sûr que vous disposiez désormais d'un long espace de temps. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Aubert.

M. Emmanuel Aubert. Le solstice d'été est déjà loin, et déjà s'annonce le solstice d'hiver, avec ses ombres et ses brumes budgétaires.

Au temps des enthousiasmes et des certitudes, succède celui des dures réalités qui vous contraignent, monsieur le Premier ministre, à lancer un appel solennel à la solidarité nationale.

Mais, monsieur le Premier ministre, lorsqu'on souhaite la mobilisation générale des énergies de toutes les classes de la nation, on commence par n'en insulter aucune ! (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Ainsi, il vous a fallu trois mois pour que vous vous décidiez à vous occuper enfin de la lutte contre le chômage, pour ne pas parler de la lutte contre l'inflation — puisque vous n'en avez pas parlé. Cela viendra sans doute prochainement dans votre troisième discours-programme, car si votre discours-programme du 8 juillet était au futur, ce qui était compréhensible, nous déplorons qu'aujourd'hui, votre discours ne soit pas au présent : aucune décision concrète, aucune mesure acquise, si ce n'est le recrutement de fonctionnaires, mais des intentions, des orientations, des souhaits, et, malgré cela, encore et toujours des certitudes.

Permettez-nous de ne pas les partager, d'autant que, monsieur le Premier ministre, vos discours de cet après-midi et de ce soir nous ont profondément déçus, comme, je le crains, ils ont dû décevoir de très nombreux Français.

Sans vouloir vous offenser, monsieur le Premier ministre, disons-le franchement, vous n'avez pas été très bon. Que de portes ouvertes vous avez enfoncées ! Que de lapalissades, que de paris sur l'avenir ! Avez-vous vraiment découvert ce soir les vrais problèmes que pose le chômage dans la société moderne qui, c'est évident, débordent le clivage entre la droite et votre gauche ? Sinon, pourquoi ne les reconnaissiez-vous pas hier ? Pourquoi vous et vos amis en attribuiez-vous la responsabilité exclusive à ceux qui étaient au pouvoir ?

L'essentiel est de tout faire pour résoudre ce chômage. Il y faut la volonté de tous, donc le respect de tous, la générosité — que vous avez, certes — mais aussi le sens des réalités qui a toujours fait défaut aux socialistes.

Vous avez déclaré, il est vrai, que, pour mettre en œuvre la politique approuvée par les Français, la gauche dispose des moyens, de la durée et de la volonté nécessaires. Quelles paroles imprudentes !

« Les chômeurs ne peuvent pas attendre », avez-vous déclaré. Ajoutons que ne peuvent pas attendre non plus l'inflation qui, depuis trois mois, est passée à un rythme annuel de 18 p. 100, ni les entreprises qui, de plus en plus nombreuses, déposent leur bilan au point que l'association de garantie des salaires, créée en 1973 par le patronat pour payer les indemnités et salaires des travailleurs dont les entreprises ont déposé leur bilan, est aujourd'hui dans une situation critique, sinon désespérée.

Ne peuvent pas non plus attendre les travailleurs et les personnes les plus défavorisées qui voient fondre, et au-delà, le pouvoir d'achat supplémentaire que vous leur avez accordé dès votre arrivée au pouvoir.

M. Jean Valroff. Mais vous, vous n'avez rien fait !

M. Emmanuel Aubert. « On nous jugera à nos actes », avez-vous déclaré. Il est vrai, monsieur le Premier ministre, que vous ne pourrez pas toujours insulter le passé et rejeter sur le compte de la gestion précédente, même s'il y eut des insuffisances que nous avons dénoncées...

M. Guy Bêche. Mais néanmoins soutenues !

M. Emmanuel Aubert. ... la responsabilité de votre éventuel échec.

Plus vous irez et plus vous vous trouverez seuls, face à vos responsabilités devant la nation et devant le peuple français qui pourrait être d'autant plus exigeant à votre égard, au moment de vous demander des comptes, qu'il vous avait donné tous les moyens de répondre à ses espoirs. Vous n'aurez plus alors le faux alibi du passé pour expliquer la dégradation de la situation économique et sociale de la France !

Vous serez jugés sur vos actes. C'est, en effet, sur l'inaction de ces trois mois, en ce qui concerne le chômage et l'inflation, que le groupe R.P.R. a déposé une motion de censure, et notre président, Claude Labbé, a souligné nos justes inquiétudes.

Mais, c'est aussi sur votre action, marquée par des initiatives, des décisions et même des déclarations dans les domaines variés où rien ne justifiait la précipitation, mais où tout exigeait la prudence, pour ne pas créer un climat d'incertitude et de doute, que nous vous censurons.

M. Jospin — il n'est pas là ce soir, mais on lui rapportera mes propos — pense que notre motion de censure ne vise pas ce que le Gouvernement n'a pas fait, et qu'elle cache, en réalité, notre crainte de lui en voir faire trop. Eh bien, vous direz à M. Jospin, messieurs de la majorité, que nous censurons à la fois l'inaction du Gouvernement dans le domaine de l'emploi et de l'inflation, mais aussi la prolifération de mesures...

M. François Massot. Attendez un peu quand même !

M. Emmanuel Aubert. ... au demeurant souvent contradictoires, qui ne peuvent, hélas ! qu'aboutir à une déstabilisation de l'équilibre économique de notre pays.

Et ce n'est pas le nouveau discours-programme du Premier ministre qui peut nous rassurer. Certes, on y trouve des propositions intéressantes, dont certaines ne sont pas nouvelles, bien que vous ayez, ô combien ! changé de langage à l'égard notamment des petites et moyennes entreprises sans lesquelles vous ne pourrez rien faire. Mais les mesures que vous annoncez exigent la confiance des agents économiques. Or vous n'en créez pas les conditions, bien au contraire !

Vos mesures sont contradictoires, et risquent donc de s'annuler. Elles sont insuffisantes, parfois même pusillanimes. Enfin et surtout, elles ne s'intègrent pas dans une politique économique cohérente et sérieuse, et elles entraîneront des conséquences inflationnistes qui en annuleront bien vite les effets.

En un mot, il s'agit bien de la mise en œuvre d'un programme socialiste qui tient plus compte de l'idéologie que des réalités. (*Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Vous avez parlé de l'Autriche cet après-midi, monsieur le Premier ministre. Pour ma part, je resterai en France pour évoquer, comme vous ce soir, les précédents gouvernements socialistes, ceux de M. Léon Blum et de M. Guy Mollet. Bien entendu, je n'évoquerai pas celui de M. Ramadier, pour ne pas faire de peine à vos alliés communistes. (*Sourires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*) Ces chefs de gouvernement avaient aussi des idées généreuses. M. Léon Blum, comme vous l'avez rappelé, en a même concrétisé plusieurs qui étaient d'importance. Mais vous savez aussi, monsieur le Premier ministre, messieurs de la majorité, comment ces gouvernements ont disparu.

Le 9 juillet, expliquant le vote du groupe du rassemblement pour la République, je disais que nous récusions vos certitudes. Aujourd'hui plus encore, nous les rejetons, car tout, dans les incertitudes de l'action et du programme du Gouvernement, nous prouve que nous avons raison.

Puissiez-vous, monsieur le Premier ministre, dans l'intérêt de la France et des Français, en tenir compte. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Alain Rodet. On verra bien le résultat !

Vote sur la motion de censure.

M. le président. Je vais mettre aux voix la motion de censure.

En application des articles 65 et 66, paragraphe II, du règlement, il doit être procédé au vote par scrutin public à la tribune.

Le scrutin va avoir lieu par bulletins.

Je prie Mmes et MM. les députés disposant d'une délégation de vote de vérifier immédiatement au bureau des secrétaires, à ma gauche, si leur délégation a bien été enregistrée à la présidence.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(*Le sort désigne la lettre K.*)

M. le président. Le scrutin va être annoncé dans le Palais.

. . . . . .

M. le président. Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, j'invite instamment nos collègues à ne monter à la tribune qu'à l'appel de leur nom ou de celui de leur délégant.

Je rappelle à ceux de nos collègues disposant d'une délégation qu'ils doivent remettre à Mmes et MM. les secrétaires, non pas un bulletin ordinaire, mais une consigne écrite sur laquelle sont portés le nom du délégant, le nom et la signature du délégué.

Je rappelle également que seuls les députés favorables à la motion de censure participent au scrutin.

J'invite donc Mmes et MM. les secrétaires à ne déposer dans l'urne que les bulletins blancs ou les délégations « pour ».

Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à deux heures cinq.

Huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(*L'appel nominal a lieu. Le scrutin est ouvert le mercredi 16 septembre 1981 à une heure vingt.*)

M. le président. Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite Mmes et MM. les secrétaires à se retirer dans le quatrième bureau pour procéder au dépouillement des bulletins.

Suspension et reprise de la séance.

M. le président. La séance est suspendue pendant le dépouillement du scrutin. Elle sera reprise vers deux heures vingt.

(*La séance, suspendue à deux heures cinq, est reprise à deux heures vingt.*)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin :

Majorité requise pour l'adoption de la motion de censure : 246.

Pour l'adoption : 154.

La majorité requise n'étant pas atteinte, la motion de censure n'est pas adoptée.

La parole est à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

M. André Labarrère, *ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.* Mesdames, messieurs, je remercie l'Assemblée nationale de la confiance qu'elle fait au Gouvernement.

M. Antoine Gissinger. Vous dites cela devant l'opposition !

— 4 —

DEPOT D'UNE PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE

M. le président. J'ai reçu de M. Jean-Louis Masson une proposition de loi organique visant à interdire certains cumuls de mandats électifs.

La proposition de loi organique sera imprimée sous le numéro 319, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

— 5 —

DEPOT D'UNE PROPOSITION DE RESOLUTION

M. le président. J'ai reçu de M. Michel Noir une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels, juridiques et financiers posés par les nationalisations.

La proposition de résolution sera imprimée sous le numéro 321, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

— 6 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Aujourd'hui, à quinze heures, première séance publique :

Discussion du projet de loi, n° 311, portant abrogation de la loi n° 80-564 du 21 juillet 1980 modifiant les articles 13, 14 et 15 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 et portant modification de l'article 14 de ladite loi (rapport n° 317 de M. Georges Hage, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

A vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

La séance est levée.

(*La séance est levée à deux heures vingt-cinq.*)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN.

Errata

au compte rendu intégral de la 2e séance du 10 septembre et de la 3e séance du 11 septembre 1981.

DROITS ET LIBERTÉS DES COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

Page 934, 2e colonne, article 51, 1er alinéa, 2e ligne :

Au lieu de : « l'article 7 de la loi du 6 mai 1976 »,

Lire : « l'article 27 de la loi du 6 mai 1976 ».

Page 936, 2e colonne, après l'article 51, amendement n° 90 rectifié du Gouvernement, 1er alinéa, 2e ligne :

Au lieu de : « loi du 6 mars 1976 »,

Lire : « loi du 6 mai 1976 ».

Page 1016, 1re colonne, après l'article 47, amendement n° 1 du Gouvernement, 1er alinéa, 1re ligne :

Au lieu de : « l'article 18 de la loi du 5 juillet 1972 »,

Lire : « l'article 13 de la loi du 5 juillet 1972 ».

Ordre du jour établi par la conférence des présidents.

(Réunion du mardi 15 septembre 1981.)

L'ordre du jour des séances que tiendra l'Assemblée jusqu'à la fin de la session extraordinaire se trouve ainsi établi :

Mardi 15 septembre 1981, soir (vingt et une heures trente) :

Suite de la discussion et vote sur la motion de censure jointe à la demande d'interpellation de M. Claude Labbé.

Mercredi 16 septembre 1981, après-midi (quinze heures) et soir (vingt et une heures trente) :

Discussion du projet de loi portant abrogation de la loi n° 80-564 du 21 juillet 1980 modifiant les articles 13, 14 et 15 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 et portant modification de l'article 14 de ladite loi (nos 311, 317).

Jeudi 17 septembre 1981, après-midi (quinze heures) et soir (vingt et une heures trente), et **vendredi 18 septembre 1981,** matin (neuf heures trente), après-midi (quinze heures) et soir (vingt et une heures trente) :

Discussion du projet de loi portant abolition de la peine de mort (nos 310, 316).

Discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à compléter les dispositions de l'article L. 222-1 du code du travail (nos 142, 313).

Mardi 22 septembre 1981, après-midi (seize heures) et soir (vingt et une heures trente) :

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au droit d'action du ministère public dans les procédures collectives d'apurement du passif des entreprises (n° 314).

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, érigeant en commune l'ensemble urbain du Vaudreuil (n° 315).

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, portant modification de la loi du 18 août 1936 ayant pour objet l'assimilation des enfants adultes handicapés, bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés, aux autres enfants à charge, pour le bénéfice des dispositions ouvrant droit au recul de la limite d'âge des fonctionnaires de l'Etat (n° 318).

Mercredi 23 septembre 1981, après-midi (quinze heures) et soir (vingt et une heures trente) :

Eventuellement, suite de l'ordre du jour de la veille.

Jeudi 24 septembre 1981, après-midi (quinze heures) et soir (vingt et une heures trente) :

Discussion d'un projet de loi, déposé sur le bureau du Sénat, portant dérogation au monopole d'Etat de la radiodiffusion.

Eventuellement, discussion, en deuxième lecture, du projet de loi portant abrogation de la loi n° 80-564 du 21 juillet 1980, modifiant les articles 13, 14 et 15 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 et portant modification de l'article 14 de ladite loi.

Vendredi 25 septembre 1981, matin (neuf heures trente), après-midi (quinze heures) et soir (vingt et une heures trente) :

Suite de l'ordre du jour de la veille.

Mardi 29 septembre 1981, matin (neuf heures trente), après-midi (seize heures) et soir (vingt et une heures trente) :

Discussion, en deuxième lecture :

Du projet de loi érigeant en commune l'ensemble urbain du Vaudreuil.

Du projet de loi relatif au droit d'action du ministère public dans les procédures collectives d'apurement du passif des entreprises.

Du projet de loi portant modification de la loi du 18 août 1936 ayant pour objet l'assimilation des enfants adultes handicapés, bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés, aux autres enfants à charge pour le bénéfice des dispositions ouvrant droit au recul de la limite d'âge des fonctionnaires de l'Etat.

Discussion d'un projet de loi, déposé sur le bureau du Sénat, relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

Discussion d'un projet de loi, déposé sur le bureau du Sénat, modifiant diverses dispositions du code du travail relatives à l'emploi de travailleurs étrangers en situation irrégulière.

Discussion d'un projet de loi, déposé sur le bureau du Sénat, modifiant la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, en ce qui concerne les associations dirigées, en droit ou en fait, par des étrangers.

Mercredi 30 septembre 1981 :

Discussion, en deuxième lecture :

Du projet de loi portant dérogation au monopole d'Etat de la radiodiffusion.

Du projet de loi portant abolition de la peine de mort.

De la proposition de loi tendant à compléter les dispositions de l'article L. 222-1 du code du travail.

Jeudi 1er octobre 1981 :

Discussion, en deuxième lecture :

Du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

Du projet de loi modifiant diverses dispositions du code du travail relatives à l'emploi de travailleurs étrangers en situation irrégulière.

Du projet de loi modifiant la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association en ce qui concerne les associations dirigées, en droit ou en fait, par des étrangers.

Navettes diverses.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

DE LA

2e Séance du Mardi 15 Septembre 1981.

SCRUTIN (N° 54)

public à la tribune.

Sur la motion de censure déposée par M. Lobbe et cinquante-huit de ses collègues, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, et jointe à sa demande d'interpellation du Gouvernement. (Résultat du pointage.)

Majorité requise pour l'adoption de la motion de censure 246

Pour l'adoption 154

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Ont voté pour :

MM.
Alphandery.
Ansquer.
Aubert (Emmanuel).
Aubert (François d').
Barnier.
Barre.
Barrot.
Bas (Pierre).
Baudouin.
Baumel.
Bayard.
Bégault
Benouville (de).
Bergelin.
Bigeard.
Birraux.
Bizet.
Blanc (Jacques).
Bonnet (Christian).
Bouvard.
Branger.
Brial (Benjamin).
Briane (Jean).
Brocard (Jean).
Brochard (Albert).
Caro.
Cavaillé.
Chaban-Delmas.
Charié.
Charles.
Chasseguet.
Chirac.
Clément.
Cointat.
Cornette.
Corrèze.
Cousté.
Couve de Murville.
Daillet.
Debré.
Delatre.
Delfosse.
Deniau.
Deprez.
Desanlis.
Dousset.
Durand (Adrien).
Durr.
Esdras.
Falala.
Fèvre.
Fillon (François).
Flosse (Gaston).
Fontaine.
Fossé (Roger).
Fouchier.
Foyer.
Fréderic-Dupont.
Fuchs.
Galley (Robert).
Gantier (Gilbert).
Gascher.
Gastines (de).
Gaudin.
Geng (Francis).
Gengenwin.
Gissinger.
Goasduff.
Godefroy (Pierre).
Godfrain (Jacques).
Gorse.
Goulet.
Grussenmeyer.
Guichard.
Haby (Charles).
Haby (René).
Hamel.
Hamelin.
Mme Harcourt (Florence d').
Harcourt (François d').
Mme Hauteclocque (de).
Hunault.
Inchauspé.
Julia (Didier).
Kaspereit.
Koehl.
Krieg.
Labbé.
La Combe (René).
Lafleur.
Lancien.
Lauriol.
Léotard.
Lestas.
Ligot.
Lipkowski (de).
Madelin (Alain).
Marcellin.
Marcus.
Marette.
Masson (Jean-Louis).
Mathieu (Gilbert).
Mauger.
Maujoüan du Gasset.
Mayoud.
Médecin.
Méhaignerie.
Mesmin.
Messmer.
Mestre.
Micaux.
Millon (Charles).
Miossec.
Mme Missoffe.
Mme Moreau (Louise).
Narquin.
Noir.
Nungesser.
Ornano (Michel d').
Perbet.
Péricard.
Pernin.
Perrut.
Petit (Camille).
Pinte.
Pons.
Préaumont (de).
Proriol.
Raynal.
Richard (Lucien).
Rigaud.
Rocca Serra (de).
Rossinot.
Royer.
Sablé.
Santoni.
Sautier.
Sauvalgo.
Séguin.
Seitlinger.
Soisson.
Sprauer.
Stasi.
Stirn.
Tiberi.
Toubon.
Tranchant.
Valleix.
Vivien (Robert-André).
Vuillaume.
Wagner.
Weisenhorn.
Wolff (Claude).
Zeller.

Ont délégué leur droit de vote :

(Application de l'ordonnance n° 58-1066 du 7 novembre 1958.)

MM. Ansquer à M. Mauger.
Barnier à M. Cointat.
Benouville (de) à M. Baumel.
Bizet à M. Bergelin.
Brial (Benjamin) à M. Cavaillé.
Caro à M. Briane (Jean).
Chaban-Delmas à M. Charles.
Cornette à M. Corrèze.
Cousté à M. Charié.
Daillet à M. Bouvard.
Debré à M. Richard (Lucien).
Delatre à M. Foyer.
Durand (Adrien) à M. Micaux.
Durr à M. Grussenmeyer.
Falala à M. Gascher.
Flosse (Gaston) à M. Gastines (de).
Fontaine à M. Krieg.
Fossé (Roger) à M. Gissinger.
Gantier (Gilbert) à M. Bonnet (Christian).
Gengenwin à M. Koehl.
Guichard à M. Goasduff.
Haby (René) à M. Brocard (Jean).
Mme Hauteclocque (de) à M. Narquin.
MM. Inchauspé à M. Kaspereit.
Lafleur à M. Lancien.
Lauriol à M. Marcus.
Lipkowski (de) à M. Couve de Murville.
Mayoud à M. Perrut.
Médecin à M. Miossec.
Messmer à M. Noir.
Mme Moreau (Louise) à M. Seitlinger
MM. Ornano (Michel d') à M. Mestre.
Raynal à M. Godfrain (Jacques).
Sablé à M. Marcellin.
Sautier à M. Birraux.
Wolff à M. Gaudin.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe R. P. R. et apparentés (88) :

Pour : 87 ;

N'a pas participé au scrutin : M. Dassault.

Groupe U. D. F. et apparentés (62) :

Pour : 62.

Non inscrits :

Pour : 5 : MM. Branger, Fontaine, Hunault, Royer, Zeller.

Mises au point au sujet d'un vote.

A la suite du scrutin (n° 53) sur l'ensemble du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (*Journal officiel*, Débats A. N., du 12 septembre 1981, p. 1028), M. Esdras et Mme Florence d'Harcourt, portés comme ayant voté « contre », ont fait savoir qu'ils avaient voulu « s'abstenir volontairement » ; M. François d'Harcourt, porté comme ayant voté « pour », a fait savoir qu'il avait voulu voter « contre » ; MM. Royer, Zeller, portés comme « n'ayant pas pris part au vote », ont fait savoir qu'ils avaient voulu voter « pour ».

Ce numéro comporte le compte rendu intégral des deux séances du mardi 15 septembre 1981.

1re séance : page 1031 ; 2e séance : page 1060.

ABONNEMENTS

ÉDITIONS		FRANCE et Outre-mer.	ÉTRANGER
Codes.	Titres.	Francs.	Francs.
	Assemblée nationale :		
	Débats :		
03	Compte rendu	72	300
33	Questions	72	300
07	Documents	350	720
	Sénat :		
05	Débats	84	204
09	Documents	390	696

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
26, rue Desaix, 75727 Paris CEDEX 15

Téléphone ..... Renseignements : 575-62-31
Administration : 578-61-39

TELEX ..... 201176 F DIRJO - PARIS

N'effectuer aucun règlement avant d'avoir reçu une facture. — En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.

Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.

Prix du numéro : **1,50** F. (Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats ; *celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)*

Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix, Paris (15e).

10381609 — 000981